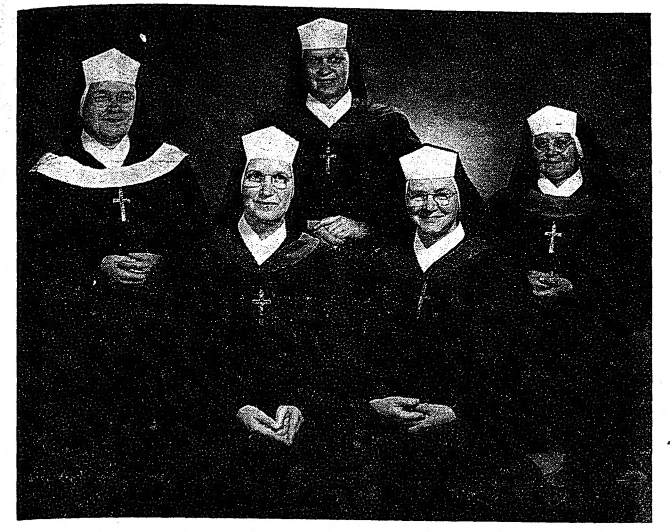


Le 10 novembre dernier cinq religieuses de l'Assomption recevaient des grades universitaires à Calgary. De gauche à droite : Soeur Saint-Bernard-de-Clairvaux, B.A., Académie Assomption, Edmonton; Soeur Dominique-de-Marie, M. Ed., Bonnyville, Alberta; Soeur Berthe-Cécile, B. Ed., Val Marie, Sask; Soeur Simon-Hermann, M. Ed., Ecole Saint-Luc, Jasper Place, Alberta; Soeur Calixte-de-Rome, B. Ed., Brosseau, Alberta.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXV EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 5 DECEMBRE 1962 No 4

Un chapitre de la petite histoire du Concile racontée par des Evêques

"Pourquoi ne pas avouer que, tels les écoliers, on voit venir avec plaisir la journée du jeudi, la seule qui soit laissée libre chaque semaine", écrivait Mgr Audrain à ses diocésains, dans la "Semaine religieuse d'Auch" du 10 novembre. Comme lui, d'autres évêques se comparent à des écoliers ou comme Mgr Villepelet — qui raconte sa visite d'un jeudi à l'église Saint-Onuphre — à des "étudiants sages".

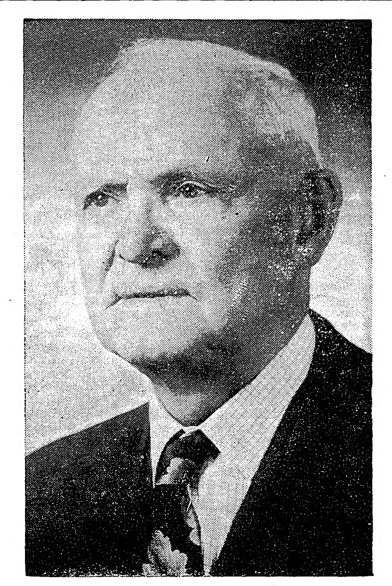
Pour occuper son jeudi, Mgr Bougon est allé, le 7 novembre, visiter trois nouveaux centres paroissiaux de la banlieue romaine. "En ces cités nouvelles, le travail est très dur, écrit-il. J'ai rencontré des prêtres admirables venus du Piémont et de Lombardie pour réaliser dans la pauvreté un travail missionnaire. Leurs aspirations étaient celles des prêtres de chez nous. Je retournerai un dimanche parmi eux."

Comme des écoliers également, les évêques ont eu des vacances de la Toussaint. Mgr Le Couedic ne cache pas la joie pareille à "celles que goûtent les enfants" où les a mis l'annonce de cette détente. Pour sa part, il raconte son voyage à Assise, Pérouse, Florence. Comme lui, d'autres évêques ont profité de l'occasion pour faire du "tourisme spirituel". Mgr Urtasum est allé à Fiesole voir des religieuses qui rendent de grands services à son diocèse d'Avignon. Et Mgr Goupy a emmené le cardinal Gerlier visiter Naples et Pompeï.

Personne ne parle de punitions: les évêques ne sont probablement pas des mauvais élèves! En revanche, Mgr Villepelet écrit: "Parfois, comme de bons élèves nous recevons des récompenses. Ce matin-là, c'était une enveloppe contenant les timbres de la Poste Vaticane émis à l'occasion du Concile... Le lendemain, ce sera une médaille commémorative de Vatican II. Elle porte l'effigie du Pape Jean XXIII coiffé du "camauro", cette sorte de bonnet rouge bordé d'hermine. Elle est de matière plus légère et de dimension moins importante que celle de Vatican I, dont un spécimen est toujours conservé à l'évêché de Nantes. C'est que, depuis cent ans, la dévaluation a sévi."

Dès le début du Concile, nous l'avons déjà dit, beaucoup d'évêques ont expliqué à leurs diocésains qui étaient leurs voisins. Depuis lors, ils ont reçu des places définitives, en fonction, de leur ancienneté de nomination. Et plusieurs d'entre eux se situent de nouveau pour leurs lecteurs. "Le siège S. 138 signifie donc que je suis déjà — sous l'aspect de l'ancienneté — le 276e des archevêques présents au Concile!" écrit ainsi Mgr Ferrand. Mgr Guilhem décrit la nef qu'il la voit de sa place et Mgr Kerautret raconte: "Je siège à

(suite à la page 5)



M. Joseph Miville-Dechêne, ancien député, est décédé dimanche dernier à la suite d'une brève maladie

L'une des personnalités les plus marquantes de l'histoire politique et canadienne-française de l'Alberta n'est plus sauf dans le souvenir vivace qu'il laisse parmi ses concitoyens. M. Joseph Miville-Dechêne, âgé de 83 ans, est mort le premier décembre à la suite d'une courte maladie.

Patriote convaincu et député libéral tant au provincial qu'au fédéral au cours de 36 ans, M. Dechêne fut l'un des pionniers du fait français dans la province de l'Alberta. En effet c'est en 1892 que le regretté disparu se fixait sur une terre à Morinville en compagnie de son père Léon et de ses frères Wilbrod, Jules et Arthur.

Monsieur Dechêne est né à Roberval au Lac St-Jean en 1879 peu après l'arrivée de la famille Miville-Dechêne dans ce nouveau pays de colons et de défricheurs. Elle avait laissé le confort d'une ferme à St-Roch-des-Aunaies sise tout près du manoir ancestral des Miville-Dechêne pour répondre à l'appel des prêtres colonisateurs anxieux d'étendre le rayonnement français et catholique. Ce fut le même appel auquel la famille répondit pour faire le long trajet vers l'Ouest.

Quand M. Dechêne choisit pour épouse Maria Gariépy en 1910 c'était l'alliance de deux des plus anciennes familles de la communauté embryonnaire de Canadiens français en Alberta. Cinq enfants, tous vivants, sont nés de cette union: André, avocat à Edmonton et une figure dominante aujourd'hui parmi nos compatriotes; Aimé de Calgary; Joffre, journaliste et conseiller en sciences sociales à Montréal; Lorraine Ryan, de Montréal, et Pauline Freeman d'Ottawa.

Dès son jeune âge on avait pu constater le penchant du

(suite à la page 8)

HORIZONS

Le vrai visage du soi-disant Clément XV

Le 18 novembre dernier, les fidèles d'Edmonton ont entendu, dans toutes les églises, la lecture d'une lettre, signée par Son Excellence Monseigneur lArchevêque dans laquelle il était question d'un ex-frère Tremblay "qui prétend avoir reçu l'ordination sacerdotale directement de Dieu", qui célèbre des semblants de messes dans les foyers et qui distribue ce qu'il dit être la sainte communion. Et la lettre de Mgr MacDonald se terminait par ce paragraphe: 'Ceux qui hébergent cet imposteur d'aucune manière, ou qui assistent à ses soi-disant messes, n'ont pas le droit de recevoir les sacrements excepté la pénitence, et seulement lorsqu'ils reconnaîtront leur erreur et seront disposés à faire réparation nécessaire."

Pour bien comprendre ce document, emanant de l'autorité diocésaine, il faut savoir que l'ex-frère Tremblay, — qui se fait appeler Frère Jean, — est un disciple du fameux Père Collin, triste sire qui a fait parler de lui plus souvent qu'à son tour, durant les dix dernières années, dans les documents du Saint-Office et dans différents Bulletins diocésains de France.

Le P. Collin est un véritable prêtre catholique, ordonné le 9 juillet 1933 dans la Congrégation des prêtres du Sacré-Coeur de Saint-Quentin. Le 17 janvier 1951, le Saint-Office le réduisait à l'état laïc, parce que, ayant été averti qu'il devrait cesser le propager un faux mysticisme, il ne voulut pas se soumettre. Après cette première condamnation il continua à répandre des écrits plus ou moins exaltés et il ne cessa de contacter des personnes pieuses et même des prêtres pour les gagner à sa cause. Il se dit avoir été sacré évêque par Notre-Seigneur le 28 avril 1935 et consacré Souverain Pontife le 7 octobre 1950. Depuis le 25 mars 1961, il ne signe plus que sous le nom de Clément XV. Et il attend la mort de Jean XXIII pour exercer son Souverain Pontificat sur l'Eglise catholique tout entière.

En attendant ce jour, il est soutenu dans ses extravagances par une divorcée, mère de quatre enfants, Maria Finkel, qui s'est remariée civilement. Il montre une statue du S.-Coeur qui émettrait du sang et malgré toutes les condamnations officielles qui pèsent sur son sacerdoce, il continue à célébrer la Messe dans les maisons privées et à ordonner prêtres des laïcs qui se montrent particulièrement empressés à le suivre dans ses erreurs.

Il semble cependant que l'expère Michel Collin ne limite pas ses activités aux choses religieuses, car le 22 juin dernier, la police de Nancy, en France, le mettait sous arrestation à la suite d'une accusation d'escroquerie, **portée par ses propres adeptes.**

En plus d'avoir été réduit à l'état laïc le 17 janvier 1951, l'ex-père Collin a vu son activité formellement condamnée le 15 décembre 1956 par le Saint-Office et le 8 février, cette même Congrégation le frappait d'interdit lui défendant l'entrée dans une église, ce qui lui enlève le

(suite à la page 8)

Des éducateurs de langue anglaise réclament l'enseignement du français dans toutes les provinces

Ottawa. — Pour la première fois au Canada, un groupement de langue anglaise a pris une position ferme en faveur du bilinguisme. C'est le secrétaire de la Canadian Teachers' Federation qui en a fait la remarque, alors que le colloque sur l'enseignement des langues modernes venait de se donner comme objectif premier, la formation d'une société "bilingue" au Canada.

M. G. Nason, qui présidait le colloque, a trouvé très significatif qu'un groupe d'éducateurs de langue anglaise ait convenu à l'unanimité de la nécessité pour les gouvernements provinciaux de généraliser l'enseignement du français dans les écoles anglaises, et ce dès la deuxième année du cours primaire si possible.

Actuellement au Canada, il y a beaucoup d'initiatives locales dans l'enseignement du français, mais il manque beaucoup de coordination. Les commissions scolaires sont autorisées à donner des cours de français, mais elles n'y sont pas obligées.

Or, les délégués au colloque ont précisément souhaité que les gouvernements provinciaux, de qui relève l'éducation, reconnaissent officiellement que l'enseignement du français est une nécessité, et qu'ils assument la responsabilité de dispenser cet enseignement à travers tout leur territoire.

(Abstraction faite des problèmes constitutionnels que cela pourrait soulever.)

A cette fin, les autorités provinciales devraient mettre au point des programmes appropriés, et faire en sorte que l'enseignement du français commence le plus tôt possible. Elles devraient aussi coordonner l'enseignement entre les différents niveaux scolaires, pour en assurer la continuité.

Actuellement par exemple, il semble que l'on ne tienne pas compte lorsque les élèves arrivent au high school, de ce qu'ils ont pu apprendre au niveau primaire.

Il faut dire que dans une même classe de high school, peuvent se retrou-

(suite à la page 5)

La semaine
Dans le monde

Genève. — Les pays occidentaux sont en faveur d'une commission scientifique internationale pour contrôler le désarmement nucléaire, mais à condition que l'Union Soviétique permette une inspection sans restriction de son territoire. Cette solution proposée par la Suède à la conférence des 17 nations sur le désarmement à Genève d'abord a été accueilli avec réserve par les délégations occidentales. Après un examen plus détaillé de la proposition, l'ouest s'est déclaré en faveur de cette solution à la condition expresse que le gouvernement soviétique laisse pénétrer les membres de cett commission à l'intérieur des secteurs qu'ils suspecteront.

Par ailleurs, les représentants des Etats-Unis et de l'Union soviétique se sont accusés réciproquement de vouloir empêcher un accord international sur cette question. Selon la délégation soviétique, Washington et Londres font fi de l'opinion publique en se préparant à effectuer de nouvelles expérience nucléaires. Les Etats-Unis ont riposté que le Kremlin se livre à des manoeuvres négatives afin d'acculer la conférence à un échec.

* * *

Rome. — Le vatican a confirmé que le Pape Jean XXIII souffre d'entérite. Les audiences qu'il devait accorder ont été annulées. Le Vatican a, en même temps, démenti les rumeurs qui circulent à Rome voulant que le Souverain Pontife subisse une intervention chirurgicale le mois prochain. Le Saint Père a paru en publics, la dernière fois, dimanche dernier, à l'occasion de son 81ème anniversaire de naissance. La maladie du Souverain Pontife ne retarde pas toutefois les travaux du Concile oecuménique.

* * *

Paris. — C'est le discours du ministre canadien de la Justice, M. Fleming, qui a clôturé à Paris la réunion de l'organisation de coopération et de dé-

(suite à la page 5)

Saint Pierre-Julien Eymard sera canonisé à la fin de la première Session du Concile

Circonstance merveilleusement exceptionnelle donnée par la Providence, Pierre-Pulien Eymard est canonisé le 9 décembre 1962, à la fin de la première session du Concile universel. C'est devant l'Episcopat mondial que le saint de l'Eucharistie monte dans la gloire du Bernin. Si, avec le concile, les peuples attendent "le doux visage d'une Eglise rajeunie", ce ressourcement peut-il partir d'ailleurs que du Cénacle? Car l'Eucharistie est le centre et la vie de l'Eglise.

Pierre-Julien Eymard s'est révélé le prophète du règne eucharistique, lui qui — il y a un siècle — affirmait: "C'est l'âge de l'Eucharistie qui s'ouvre; le culte de l'Exposition est le besoin de notre temps. Il faut faire sortir Notre-Seigneur de sa retraite eucharistique, pour qu'il se mette de nouveau à la tête des sociétés qu'il dirigera et sauvera". Ce nouveau saint est "L'apôtre du culte public de l'Eucharistie" (Pie XI), "le plus grand héraut, le champion du Christ présent parmi nous, à l'égal de Jean-Baptiste, une lampe brillante et ardente qui illuminera et réchauffera nos coeurs" (Pie XII).

LE SAINT:

Né à l'ombre du pic de l'Obiou, à La Mure d'Isère, le 4 février 1811, Pierre-Julien était le fils d'un modeste presseur d'huile. Qui ne connaît le fait gracieux de cet enfant de cinq ans, grimpé sur un escabeau, derrière le tabernacle et l'oreille collée sur la porte où réside son divin Ami, faisant sa prière? Enfant de choeur, il cache la clochette pour s'assurer la priorité dans le service de la messe. A dix ans, il fait seul et à pied 36 milles pour se rendre au sanctuaire de Notre-Dame du Laus, où il passe huit jours de fervente retraite. Mortifications, confessions fréquentes, même avec pèlerinage de sacrifices aux villages voisins, préparent dans la ferveur la première communion, à 12 ans. Il jure alors qu'il sera prêtre. Six ans plus tard, les résistances paternelles enfin vaincues, il entre au noviciat des Pères Oblats, qu'il doit bientôt quitter. Il tombe gravement malade. L'on attend sa mort. Il se refait et entre au séminaire diocésain, est ordonné prêtre à 23 ans. Vicaire à Chatte d'abord, il devient en 1837 curé de Monteynard. Sa dévotion envers l'Eucharistie, ses oraisons prolongées, sa célébration de la messe lui valent la transformation totale de sa paroisse. Trois ans plus tard, son rêve de vie religieuse le reprend: il entre chez les Pères Maristes, où pendant 17 ans, il occupe toutes les charges, jusqu'à celle même d'assistant-général. Son zèle pour l'Eucharistie le signale à l'attention des fidèles qui lui trouvent un nom: le Frère du Saint-Sacrement. La Vierge de Fourvière (Lyon), en 1851, lui intime l'ordre de se consacrer exclusevement à la glorification de l'Eucharistie: "Tous les mystères de mon Fils ont un corps religieux qui les honorent; seule l'Eucharistie, le plus grand de tous, n'en a pas. Il en faut un". A l'âge de 45 ans, il fonde son premier Cénacle, à Paris. Il ne lui reste que 12 ans à vivre, au milieu d'incessantes immolations et d'apostoliques rayonnements. A sa mort, 50 religieux, dont 16 prêtres, se partagent 5 maisons.

LE FONDATEUR:

La Famille Eucharistique allait com-

(suite à la page 5)

En bref
L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

M. Paul Chauvet, président de l'Association des Commissaires Bilingues de l'Alberta, a participé à la convention annuelle de l'ASTA les 7 au 9 novembre.

* * *

Le 17 novembre, de nombreux professeurs français des écoles anglaises et bilingues assistèrent au Séminar sur un audio-visuel de choix "Voix et images de France" organisé par M. René Blais, de la Librairie Fides, en collaboration avec les écoles publiques et M. Roger Motut de l'Université de l'Alberta.

* * *

Le Cercle Lacombe de l'AEBA étudie le projet possible d'organiser un voyage en groupe pour les jeunes l'été prochain. La destination serait le Québec.

* * *

En novembre, M. L. Fournier a participé à trois sessions du Séminar de l'ATA sur les "machines à enseigner" surtout du point de vue des langues.

* * *

Le dernier Congrès a établi un nouveau Centre de l'ACFA, celui de Hinton qui aura M. P. Guimond comme responsable. L'on estime à près de cent le nombre de familles françaises à Hinton.

* * *

La soirée sociale de M. Joseph Dubuc de Végreville a été des plus intéressantes. Plusieurs membres de l'ACFA d'Edmonton y assistèrent. Me Louis Desrochers, président provincial, a chanté avec succès "Vive la compagnie." Durant la soirée, M. et Mme Bernardin Gagnon, gérant du poste CHFA, reçurent des applaudissements chaleureux pour leur vingtième anniversaire de mariage qu'ils célébraient en ce jour.

* * *

Le Cercle Edmonton rapporte un succès éclatant pour sa première soirée de danse organisée en faveur des jeunes. La salle Sociale de l'Auditorium

(suite à la page 8)



Averell Harriman, assistant secrétaire des Etats-Unis et chef d'une mission spéciale américaine aux Indes s'entretient avec M. Nehru, premier ministre des Indes. — M. Harriman est accompagné de M. Paul Nitze, assistant secrétaire à la défense des Etats-Unis et John Kenneth Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis aux Indes.

La semaine
A la Chambre des Communes

Ottawa. — Le premier ministre, M. Diefenbaker, conférera avec le chef du gouvernement britannique au Bahamas le 21 décembre. Cet entretien fera suite aux conversations entre MM. Kennedy et Macmillan les 19 et 20 décembre à Nasseau. Le premier ministre de Grande-Bretagne avait été invité à se rendre au Canada à l'issue de ses entretiens avec le Président Kennedy, mais pour diverses raisons préféra inviter M. Diefenbaker à se rendre aux Bahamas. La rencontre Macmillan-Kennedy portera sur les moyens de réduire la tension de la guerre froide à la lumière des derniers événements internationaux.

Le chef du gouvernement s'est entretenu à Ottawa avec les Haut-Commissaires du Canada à Londres, M. Georges Drew. Ils ont discuté de questions relatives au Commonwealth à la lumière des événements internationaux. M. Drew accomplit à Ottawa l'une de ses visites périodiques afin de conférer avec les hauts fonctionnaires du ministère des affaires extérieures.

D'autre part, le premier ministre, M. Diefenbaker, a publié à Ottawa le deuxième rapport de la commission royale d'enquête Glassco sur les structures administratives du gouvernement fédéral. Le document passe en revue le mode des achats, les transports, les télécommunications, l'imprimerie et les

(suite à la page 8)

François-Albert Angers: Vie économique et minorités

1.— La question qui m'est posée est la suivante ? Quelle est l'importance de l'économie pour une minorité?

Pour y répondre, il faut d'abord bien s'entendre sur le sens à donner ici au terme **minorité**. En lui-même, il n'a de valeur qu'arithmétique. Il signifie un groupe de personnes d'une certaine origine ethnique, linguistique ou religieuse qui se trouvent incluses dans une société de telle façon qu'elles en constituent ensemble moins de la moitié en nombre ou en influence. Un groupe qui dispose moins de la moitié en nombre, peut dominer en influence s'il sait assimiler ou se faire des alliances: c'est la plupart du temps le cas du groupe dominant dans l'Ouest canadien. Dans cette seule perspective, la question posée n'a pas de portée bien claire.

2.— Mais quand elle est posée elle en a une, parce que les gens qui la posent ont autre chose à l'esprit. Ils conçoivent le groupe, minoritaire en nombre, comme un groupe qui veut conserver quand même sa personnalité collective, qui veut faire survivre ses particularismes, plutôt que de se fondre dans la masse et disparaître éventuellement comme minorité en faisant cause commune avec la majorité. Le problème qui est alors posé revient alors à ceci: la survivance est-elle possible si le groupe n'a pas sa vie économique propre, comme il a ou veut avoir sa vie linguistique, sa vie culturelle, sa vie religieuse propre?

3.— Nous ne tarderons pas à constater en continuant notre réflexion, que le problème posé est loin d'être particulier à ce qu'on appelle les minorités. Il est posé et reste posé à tous les peuples, à toutes les nations de la terre, à des degrés divers. Il touche en somme aux relations entre l'économique et la culture. Mais avant de l'aborder, éliminons l'aspect proprement religieux de la question; car il ne relève pas des mêmes normes ou considérations.

4.— La religion, en effet, est, de soi, indifférente aux questions économiques. Elle est accessible au riche comme au pauvre. Etant de caractère universel et orientée vers les choses de l'au-delà, revêtant un caractère d'adhésion individuelle et non pas collective, elle est en théorie complètement dégagée de l'économique. En pratique, il peut en être autrement, en fonction de multiples circonstances. Mais comme ce n'est pas en tant que catholique, mais en tant que Canadiens français que vous soulevez ici ces problèmes; et que l'aspect religieux exige des distinctions beaucoup plus subtiles, nous l'éliminerons pour le moment.

5.— La question que vous me posez en définitive, revient alors à ceci: un peuple, une nation, peuvent-ils survivre s'ils ne jouissent pas de l'indépendance économique, c'est-à-dire du contrôle complet de leurs institutions économiques? Je le répète, cette question est universelle de portée, car aucun peuple sur terre, même pas les Etats-Unis si riches soient-ils, ne jouit de l'indépendance économique complète, que l'on désigne par l'expression autarcie. En ce sens, toutes les nations se trouvent donc en position minoritaire par rapport au reste du monde. Il est intéressant de situer ainsi le problème, parce que les conditions de survie et d'épanouissement comparées des divers pays peuvent nous permettre de déterminer quelles sont les exigences minimums, s'il y en a. Y en a-t-il?

POSITION GENERALE DU PROBLEME:

6.— La raison autant que l'expérience nous conduisent à répondre par l'affirmative. Les caractéristiques particulières d'un groupe national ont surtout des fins terrestres, et doivent se réaliser par des moyens terrestres. Si une langue donnée, par exemple, — la langue étant l'un des plus puissants symboles de la nationalité — n'est parlée qu'au foyer; sil faut en prendre une autre dès que nous sortons du foyer, pour s'engager notamment dans la vie économique qui occupe le plus clair de notre temps, et joue, dans le monde moderne un tel rôle dans la formation des idées, le moment viendra assez vite où elle sera considérée comme un embarras, une surcharge.

7.— Une langue, en effet, ne comporte pas, comme une religion, de promesse d'y gagner une récompense éternelle. L'effort d'étude et même économique (coût de l'école spéciale) pour la maintenir vivante, devient vite pénible. En pareille matière, ce sont les générations qui font les moments. Ceux qui ont émigré sont attachés à leur langue, et y tiendront vraisemblablement jusqu'à leur mort. Leurs enfants aussi pourront y rester assez fidèles, mais déjà avec des manquements significatifs. A la 3e et à la 4e génération, elle commence à barber; et finalement on l'envoie promener pour s'intégrer au milieu ambiant.

8.— Si cette langue est celle d'une grande civilisation, comme le français, ses chances seront plus fortes. Exprimant une culture évoluée, son usage donnera lieu à des activités culturelles appréciées par les élites des minorités. Non seulement on la parlera à la maison, mais il y aura des lectures, des manifestations sociales et culturelles, — artistiques, théâtrales. Mais cela ne peut que prolonger, non sauver la situation. Car pour les raisons précisément indiquées ,ces élites se voient constamment désertées par la masse. Elles s'amenuiseront donc de génération en génération.

9.— D'ailleurs, les inconvénients pratiques d'une langue sans utilité économique se combineront aux influences du milieu. Une langue et une culture correspondent généralement à une différence de conception et d'esprit entre la minorité et les autres groupes qui l'environnent. Si ce sont les autres qui façonnent les institutions, qui donnent du travail, font les entreprises à leur guise, ils finissent fatalement par réaliser avec eux la communauté de langue.

LES LEÇONS DE L'EXPERIENCE:

10.— Pourquoi n'en ira-t-il pas ainsi dans les nations indépendantes, qui sont des groupes minoritaires à l'échelle mondiale; et des groupes parfois très dépendants des autres pays du point de vue économique? Pour sûr, parce que dans ce cas, l'indépendance politique fait que sur tout un territoire donné, toute la vie, y compris la vie économique, se déroule dans la langue de la collectivité concernée. Cette collectivité est minorité dans le monde, mais elle est maîtresse sur son territoire. Et l'indépendance politique lui permet de réaliser des conditions favorables à sa survie.

11.— Néanmoins, l'indépendance politique à elle seule ne suffit pas. La preuve en est que tous les pays ne parviennent pas également à sauvegarder leur ethnicité. Il y a, par exemple, à l'heure actuelle dans le monde, tel phénomène qui s'appelle l'américanisation de certains pays, notamment d'Amérique du Sud, et même d'Europe, quoique l'Europe soit en train, avec le Marché commun, de se ressaisir actuellement Pourquoi? parce qu'un pays très puissant et très riche comme les Etats-Unis s'y introduit, y installe des institutions, et avec des entreprises des habitudes, qui sont les siennes. En faisant travailler les autochtones dans ses entreprises, il leur communique ses habitudes. Mais en pareil cas, la langue survit en raison même de l'indépendance politique. Il se crée une civilisation américaine de langue espagnole, qui se substitue à la civilisation sud-américaine. La survie purement linguistique, même en cas d'américanisation complète, pourra être perpétuelle, parce que les cadres de la vie politique nationale font que la langue nationale est et doit être parlée partout.

12.— Un cas intermédiaire intéressant justement, est celui de la Province de Québec, où l'indépendance politique n'est que partielle en raison du fédéralisme. La Province de Québec, considérée dans les limites de son indépendance provinciale, est un Etat à forte majorité française, mais économiquement dominé par les Américains, comme à peu près n'importe laquelle des républiques sud-américaines. Toutefois, en raison de la position minoritaire sur le plan fédéral, dans l'ensemble d'un Canada considéré comme anglophone, Québec n'a pas pu ou pas su faire respecter intégralement la langue de la majorité sur son territoire. Contrairement à ce qu'on voit dans les républiques sud-américaines, les entreprises américaines ont des noms exclusivement anglais et c'est l'anglais qui a cours partout dans les affaires. Par ailleurs, le groupe francophone a tout de même une vie économique relativement active au niveau du commerce, et de la petite et moyenne entreprise. En conséquence, l'attachement au français reste fort dans Québec; mais il est constamment menacé par des réclamations pour plus de bilinguisme, c'est-à-dire plus d'anglais dans les écoles, etc.

13.— Indiscutablement donc, le facteur économique a un grand rôle à jouer dans la possibilité pour une minorité de conserver ses caractéristiques nationales. Les Canadiens français des minorités, comme les Canadiens français du Québec, ont probablement été trop lents à prendre conscience de ce fait; et ont trop exclusivement compté dans le passé sur des organisations et des manifestations purement culturelles pour soutenir leur effet. Ils ont fait sur ce terrain un travail magnifique, qui a d'ailleurs porté beaucoup de fruits. Mais l'érosion graduelle du sentiment canadien-français qui se manifestait, encore tout récemment, même dans Québec, s'explique par l'insuffisance du soutien économique.

CONDITIONS DE SURVIE:

14.— Sous cet angle, la situation des minorités est-elle désespérée? Peuvent-elles vraiment entreprendre une action économique efficace? Il n'y a pas à se cacher qu'elle est plus difficile pour une minorité française dans une province anglaise, que pour la majorité française du Québec dans une majorité canadienne; où elle est d'ailleurs plus complexe que dans l'une ou l'autre des républiques indépendantes économiquement colonisées par une grande puissance étrangère. Mais les conditions de succès en sont les mêmes.

15.— Pour les minorités, il y a une condition qui peut rendre la situation désespérée: c'est l'Etat socialiste. A partir de ce moment, en effet, l'initiative privée perd ses droits. L'économie est faite tout entier selon le point de vue de la majorité. Et en contrecarrant l'initiative privée, en s'y substituant pour mettre à la place l'entreprise d'Etat, le gouvernement ferme évidemment toutes les avenues aux minorités. Cette remarque s'applique évidemment au véritable socialisme. Un parti dit socialiste qui encouragerait le développement de coopératives libres, ou suffisamment libres (il y aurait à définir le degré de liberté) ne présenterait pas les mêmes dangers, pour les raisons que nous verrons ci-après.

16.— Mais à partir du moment où l'initiative privée peut fonctionner librement, le seul obstacle au développement de la minorité, c'est l'absence d'un vrai sens de la solidarité ethnique. Naturellement, elle ne jouira pas de l'avantage des nationalités indépendantes de pouvoir utiliser toute la politique gouvernementale, — douanes, monnaie, etc. — pour lui faciliter la tâche; et cela, Québec ne l'a pas davantage. Elle ne jouira pas non plus de ceux dont profite la Province de Québec, c'est-à-dire un gouvernement qui dispose de certains moyens qu'il peut mettre au service de la collectivité. Mais à venir jusqu'à récemment encore une fois, ce n'est pas par l'aide gouvernementale que le Québec français a réussi le peu qu'il a pu faire dans l'ordre économique. D'ailleurs, un peu partout dans le monde, c'est plus l'initiative privée que le gouvernement, qui a construit les économies. Et dans ces limites et ces perspectives, une minorité suffisamment forte et qui a le sens de la solidarité collective peut faire souvent aussi bien ou mieux que la majorité. Les Juifs un peu partout dans le monde sont d'ailleurs là pour nous servir d'exemple.

LES ELEMENTS FONDAMENTAUX:

17.— En dehors de l'aide gouvernementale, en effet, les éléments qui assurent l'expansion économique sont indépendants des caractères minoritaires ou majoritaires, dans certaines limites bien entendu. Ces éléments sont au nombre de trois: le pouvoir d'achat ou marché, le capital et les entrepreneurs. En un certain sens ces trois éléments sont inséparables; dans un autre sens, celui de la chronologie des réalisations, ils peuvent se dissocier. C'est-à-dire qu'avec le contrôle, par exemple, du pouvoir d'achat ou du marché, il devient facile de trouver le capital et même l'entrepreneur; le contrôle du capital engendre la recherche du marché et de l'entrepreneur; et si c'est l'entrepreneur qui s'affirme, il va chercher le capital et travaille pour gagner son marché. Insufflez là-dedans le sens de la solidarité nationale, et le tour est joué: dès ce moment, le groupe représente un pouvoir d'achat pour une organisation qui pourra trouver ensuite le capital ou pourra même aller le chercher ailleurs; ou encore, il a le souci de mettre ses épargnes en commun pour tâcher de s'orienter vers l'action; ou les esprits entreprenants qui en sortent vont créer des entreprises, éventuellement avec le capital et le pouvoir d'achat des autres, mais en contribuant toujours plus au progrès culturel de la collectivité qui est sienne, qu'à celle de ses clients étrangers ou de ses bailleurs de fonds qui pourront être étrangers également.

18.— Autrement dit, il suffit qu'un groupe prenne vraiment conscience de son existence. qu'il manifeste une véritable volonté de vivre, qu'il comprenne l'importance de l'économique pour lui, et tout le reste j'oserais dire, avec un peu d'intelligence imaginative, lui sera donné par surcroit. Le sens de la solidarité du groupe est toutefois l'indispensable condition. Car sans lui rien ne va plus.

19.— Dans un groupe donné, par exemple, existe, disons, des hommes de grande initiative. Ce que dans le langage de la science économique on appelle des entrepreneurs. Prenons comme exemple un homme comme Ford; ou comme Jean-Louis Lévesque, dans Québec, qui depuis une dizaine d'années, a créé un consortium d'entreprises qu'on évalue à $200,000,000. Si des hommes de ce calibre apparaissent dans une minorité nationale et qu'ils ont le sens de la solidarité, ils vont tout naturellement créer une activité économique au profit du groupe. Au profit, non pas seulement en termes de dividendes et d'intérêt, mais aussi en termes de travail offert à ses semblables. Si au contraire il n'a aucun sens de solidarité nationale, s'il est également prêt à s'installer n'importe où, à donner du travail à n'importe qui sans faire aucune distinction, à contribuer de son argent aux initiatives de n'importe quel groupe, alors son rôle est à peu près nul du point de vue de son groupe. Il contribue, pour sa part, avec les intérêts étrangers au groupe, qui auront souvent eux un instinct de solidarité, à favoriser l'intégration de la minorité à la majorité.

20.— C'est là, le cas à l'état pur. Mais ce qui est frappant à l'échelle d'un entrepreneur de grande dimension, n'est pas moins exact à l'échelle de la multitude des petits et moyens entrepreneurs. Tous ensemble, s'ils ont le sens de la solidarité nationale, s'ils savent s'entourer de préférence de leurs compatriotes, s'ils ont le souci non seulement de réussir personnellement en effaires, mais aussi bien de réussir parmi les leurs, de façon à fournir des sources de travail dans un milieu canadien-français, ils vont contribuer à créer une vie économique française, qui empêchera que l'utilité du français ne soit limité qu'au foyer et aux autres activités culturelles occasionnelles.

21.— D'un autre côté, pour que ces entrepreneurs réussissent dans cette perspective, il leur faudra le concours de cette collectivité minoritaire qu'ils veulent aider. C'est avec des marchés, c'est-à-dire du pouvoir d'achat que l'entrepreneur travaille, et avec du capital. Les affaires qu'il développera, surtout dans un groupe minoritaire relativement faible, dépasseront sans doute le cercle de son groupe; et il pourra avoir besoin de se trouver placé, à l'intérieur de la collectivité politique à laquelle il appartient, de la même façon que le producteur d'un pays donné qui compte sur les marchés extérieurs pour développer son entreprise. Mais s'il n'a pas d'abord de concours de la collectivité dans laquelle il vit, si celle-ci ne lui apporte pas son appui soit en termes de marchés, soit en termes de capital, selon le cas et selon les besoins, il tendra à vouloir plus ou moins renier ce groupe afin de trouver plus facilement, en s'en désolidarisant, les appuis extérieurs dont il aura davantage besoin.

22.— Autrement dit, tout se tient. A partir du moment où une communauté ethnique n'a pas le souci de conserver son pouvoir d'achat dans son groupe et de le faire circuler autant que possible à l'intérieur du groupe, elle fournit en définitive aux autres groupes les marchés voulus pour se développer davantage eux-mêmes. Dans la mesure où le capital du groupe accepte de se disperser sans considérations de solidarité nationale, il sert à financer des entreprises des autres groupes, qui s'en serviront instinctivement à leur avantage, pour donner d'abord du travail aux leurs, surtout dans les hautes sphères, pour créer une vie économique inspirée par leur culture propre, contribuant ainsi au développement de cette culture.

23.— J'y insiste: je ne vous fais pas une théorie. Je vous décris simplement des situations qui sont quasi aussi rigides que le 2 et 2 font 4. Le problème, il n'est pas dans la question de savoir si cela est ou n'est pas: à mon sens, l'existence de ces situations relève de l'évidence. Le problème est de savoir si l'on tient vraiment à son particularisme ethnique, aux manifestations de vie culturelle qu'il représente ou qu'il pourrait représenter. Et si l'on y tient vraiment, il faut ensuite voir les problèmes de réalisation concrète bien en face et prendre les moyens nécessaires pour réussir.

24.— Encore une fois, le fait d'une minorité dans une province comme la vôtre, n'est pas essentiellement différent du cas d'une province comme Québec dans la Confédération, ou d'un pays comme le Canada dans le monde. L'ordre de grandeur des forces en jeu compte sans aucun doute: plus le groupe est important, plus il peut envisager de grandes réalisations et plus il lui est facile d'ailleurs de développer un sens de solidarité nationale. Mais quant au reste, il est aussi naturel ou normal qu'un groupe comme le vôtre veuille assurer sa survie, que ce l'est pour le Québec ou pour le Canada. Et il n'y a par suite pas plus de gêne à manifester envers la volonté de prendre les moyens nécessaires pour y arriver. De plus, à l'exclusion de l'action gouvernementale, les moyens de réussir restent exactement les mêmes. Enlever les droits de douane et certaines politiques équivalentes, et la communauté américaine peut se trouver à la longue presque aussi menacée par le reste du monde qu'un groupe de Canadiens français en Alberta. Si l'Angleterre, par exemple, qui a pratiqué le libre échange pendant un siècle, s'est quand même élevée au rang de première puissance mondiale, c'est qu'elle a su utiliser tous les atouts qui étaient en sa possession en fonction d'un sens aigu de la grandeur, de la supériorité de sa civilisation et d'une pratique, non pas gouvernementale mais instinctive, d'une solidarité nationale quasi féroce.

LES POLITIQUES:

25.— C'est donc là vraiment la condition sine qua non. Cela dit, qu'est-ce qui est possible dans l'ordre de l'action? En fait, il n'y a qu'à reprendre les trois éléments qui conditionnent un développement économique — pouvoir d'achat, capital et entrepreneur — et à examiner comment une collectivité peut les utiliser pour son progrès; d'analyser aussi, compte tenu des circonstances particulières des moments et des lieux, quels sont les moyens les plus efficaces de les mettre en oeuvre dans ce milieu.

26.— En fait, il n'y a lieu d'exclure aucun moyen particulier. Une minorité surtout n'a jamais trop de tous ses efforts conjugués; et toutes les initiatives valables doivent être encouragées. Mais certaines sont susceptibles de plus d'efficacité que d'autres.

27.— Le moyen classique en Amérique pour assurer le développement économique d'un groupe, c'est que dans ce groupe des hommes d'initiative doués de sens national se servent de leurs dons pour créer des entreprises. C'est la méthode traditionnelle de l'économie capitaliste. Pour réussir, ces hommes auront besoin du concours de la collectivité. Ils compteront éventuellement sur elle pour obtenir le capital nécessaire à la mise sur pied des entreprises, après quoi ils ouvriront leurs portes, donneront du travail aux leurs et partiront à la recherche des marchés. Selon la nature de l'entreprise, ils auront plus ou moins besoin du groupe lui-même pour s'assurer un marché de base; comme d'ailleurs pour trouver des capitaux. En fait, l'entrepreneur qui a assez de puissance pour trouver les capitaux ailleurs et vivre ensuite d'un marché étranger tout en fournissant les sources de travail à sa collectivité contribue peut-être encore davantage au progrès de la collectivité; mais cela représente un cas spécial qui ne réussit pas toujours à se prolonger devant la réaction des capitalistes et des acheteurs extérieurs. Ces entrepreneurs ensuite, grâce à leurs succès contribueront au progrès des initiatives culturelles de la collectivité. Ils fournissent un esprit essentiel à sa survie. Et encore une fois, tout ce qu'il faut pour que le mécanisme fonctionne parfaitement, c'est le sens de la solidarité nationale chez les entrepreneurs comme chez les autres membres du groupe.

28.— Quand un groupe minoritaire est faible, cette formule présente des difficultés graves. Et si on s'en tient à elle, on risque fort de conduire à une sorte d'avortement de la politique nationale. Il est vrai qu'il existe un peuple au monde qui nous donne l'exemple du contraire, le peuple Juif: qui a su pousser ses entrepreneurs au sommet partout dans le monde, et se servir d'eux pour maintenir en vie depuis des millénaires des communautés juives souvent très précaires. Mais tous les peuples n'ont pas, comme le peuple Juif, des promesses bibliques pour se développer une mystique nationale de cette puissance et de cette profondeur. Et alors la solution capitaliste exclusive présente l'inconvénient suivant.

29.— Elle repose alors tout entière sur la volonté ou l'initiative d'hommes qui ne contribuent que secondairement à l'activité nationale. Premièrement, ils travaillent pour un succès personnel et des profits qui rendent leur activité suspecte à trop de gens quand le sens de la solidarité nationale n'est pas naturel au reste de la collectivité et qu'il faut entreprendre de prêcher une sorte d'achat chez nous pour le développer. Même dans Québec, ce genre de campagne très directe en faveur de nos hommes d'affaires est tombée, parce qu'elle paraissait trop intéressée. Il faut donc alors compter sur d'autres institutions pour aider au développement économique; et créer en même temps par la pratique un sens naturel de solidarité nationale qui rejaillira ensuite automatiquement sur les autres hommes d'affaires privés.

30.— Pour créer ces autres institutions, il

(suite à la page 3)

2ième DIMANCHE DE L'AVENT



Tout ce qui a été écrit (dans la Bible) l'a été pour notre instruction, afin que, par l'endurance et la consolation que donnent les Ecritures, nous parvenions à l'espérance. (Rom. 15, 4).

Société Catholique de la Bible

Pour remplir les longues soirées d'hiver

Si nous ne voulons pas tomber dans le conformisme le plus dissolvant, il faudra se dégager de l'envoûtement de la télévision ou du film. Il faudra apprendre à lire ou réapprendre à lire.

Il est impossible d'être pourvu d'un vocabulaire si on ne lit pas ou si on n'a pas sous la main un dictionnaire que l'on consulte fréquemment. Il est également impossible de ne pas subir le rouleau compresseur de la télévision **ou des journaux**, si on ne s'astreint à des disciplines de l'esprit pour la littérature, pour la musique etc.

Il est des airs qui peuvent paraitre vieillots mais ce sont des airs qui gardent une valeur permanente et qui rendent un son humain et universel.

C'est ainsi, par exemple, que l'enregistrement Columbia ML-5617 nous apporte le Danube Bleu de Johan Strauss.

Au festival consacré à Johan Strauss avec l'Orchestre de Philadelphie, sous la bâton d'Eugène Ormandy, on nous a fait entendre: "Voix du printemps"; "La valse de l'empereur" et quelques airs du même ton ou de la même veine. Certains souvent se moquent de ces airs qui sont cependant continuellement réédités et qui se vendent dans tous les pays du monde.

Un très beau disque, également disponible dans l'enregistrement stéréophonique.

* * *

Et nous voici avec un enregistrement Columbia KL-5771. C'est un album d'un seul disque mettant en vedette Vladimir Horowitz.

Horowitz apporte avec lui toute la nostalgie de sa race slave et son interprétation est typique de son milieu. Il a fait ses débuts au Queen's Hall en 1930. Horowitz était le gendre de Toscanini.

L'album qui nous occupe nous apporte des photos de divers membres de la famille.

Nous entendons ici la Sonate numéro deux en Do mineur Op. 35, de Rachmaninoff, Etude-Tableaux en Do majeur Op. 33 numéro trois, et Etude-Tableaux en Mi mineur Op 39 numéro cinq; de Schumann, Arabesque Op 18; de Liszt, Rhapsodie numéro dix-neuf.

Musique grave, austère, mais extrêmement émouvante.

* * *

Nous sommes toujours dans l'année de Stravinsky. C'est Stravinsky lui-même qui interprète sa musique. Columbia ML-5772.

Nous entendons les Noces avec quatre pianistes éminents. Les interprètes sont: Mildred Allen, Regina Sarfaty, Loren Briscoll, Robert Oliver. La pièce le Renard nous est présentée avec George Shirley. Pour cette petite pièce et la précédente, la musique est fournie par l'Ensemble Columbia. Puis suivent diverses interprétations de Ragtime pour divers instruments où il a profusion de cuivres.

Un disque moderne, étrange qui fait contre-poids au premier disque que nous avons signalé à nos lecteurs.

* * *

Et nous voici avec un dernier enregistrement Columbia ML-5773. Isaac Stern interprète Bartok. En plus nous pouvons entendre Concerto pour violon et orchestre de Berg. Isaac Stern est le violoniste. La musique est fournie par la Philharmonique de New-York sous la direction de Léonard Bernstein.

Quatre enregistrements aux tons variés qui plairont à diverses catégories de musicologues. Que les lecteurs fassent leur choix en demandant à entendre l'un ou l'autre de ces quatre enregistrements.

Rodolphe Laplante

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 5 DECEMBRE 1962

La Bible vous parle

Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vou devez vous laver les pieds les uns aux autres. (Jn 13, 13-14)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

La foi de nos jeunes

Première communion et famille (2)

par Camille Dozois, ptre

Nous avons parlé, il y a quelques semaines, du rôle qu'ont à jouer les parents dans la préparation de leurs enfants à la première communion. Nous avons insisté sur le rôle primordial et irremplaçable de la communauté familiale dans cette préparation.

La plupart des parents, nous voulons bien croire, sont convaincus de cette responsabilité, et font de leur mieux pour être à la hauteur de la tâche. "Nous voulons bien faire tout notre possible", m'ont affirmé certains d'entre eux, "mais nous avons si peu de préparation pratique en cette ligne: il nous faudrait un guide, quelqu'un qui pourrait nous indiquer comment faire." C'est ce qui nous a poussé surtout à rédiger cette série d'articles sur **Première communion et famille.** Nous espérons que les quelques suggestions que nous aurons à offrir pourront être utiles en ce sens.

Il faut un guide. Alors, qui consulter ?

Le Pape Pie X, en 1910, indiquait déjà la réponse quand il affirmait: 'C'est aux parents, ou à ceux qui les remplacent, et au confesseur, quil appartient d'admettre l'enfant à la première communion."

Les parents connaissent d'ordinaire assez bien leurs enfants. C'est déjà beaucoup. Mais ils ignorent peut-être précisément quelles connaissances religieuses l'enfant doit posséder pour être admis à faire sa première communion. Sur ce point, certainement le prêtre ou le confesseur (souvent le même) peuvent aider beaucoup pour indiquer nettement quel niveau d'éducation religieuse l'enfant doit atteindre; le prêtre peut souligner aussi quelles richesses de la foi on doit surtout faire valoir chez l'enfant. Pour ce qui est de la façon de transmettre ces richesses aux enfants, de les adapter à leur niveau, les catéchistes peuvent prêter main-forte. Au point de vue pédagogique, ils sont souvent mieux préparés que les parents. Ils remplacent les parents mais ne les supplantent pas. Comme les parents, ils gagnent de l'échange. En vérité, c'est lorsque les parents, le prêtre et les catéchistes partagent ensemble leurs connaissances et compétences variées qu'ils se préparent le mieux à leurs rôles respectifs dans la préparation de l'enfant à la première communion. Et cela est vrai pour toute l'éducation religieuse de lenfant.

Toutefois, la consultation de tels guides peut avoir ses difficultés, ses problèmes. Par exemple, comment faire pour se rappeler précisément, après quelques mois, des directives données, des suggestions proposées, etc? Comment faire pour se rafraîchir la mémoire?

C'est ici qu'un bon livre devient un complément précieux. Le livra n'a certes pas la chaleur d'une rencontre et d'un échange personne-à-personne. Mais malgré ce désavantage (et il est grand), un livre peut être d'un secours inestimable aux parents (aux prêtres et catéchistes aussi) pour se bien préparer à initier leurs enfants aux sacrements, et plus particulièrement à la première communion. Un livre, c'est un instrument toujours à la main, et que l'on peut consulter rapidement; et, s'il est bien fait, il est précis et pratique. C'est surtout quelque chose que l'on peut relire, savourer, méditer.

Nous voudrions donc présenter ici quelques-uns de ces livres (ou brochures) qui pourraient être utiles aux parents surtout.

D'abord, notons un volume important pour tout ce qui regarde l'éducation religieuse de l'enfant, depuis la naissance jusqu'à maturité: **Ensemble vers le Seigneur; la formation religieuse en famille** (Bruxelles, Lumen Vitae). Les auteurs en sont P. Ranwez, s.j., J. et M.-L. Defossa, et J. Gérard-Libois. Ce livre est le fruit de la collaboration de parents et d'un prêtre; il a été, selon les mots mêmes des auteurs, "expérimenté et vécu avant d'être écrit". Il est dédié "aux époux et aux parents qui marchent ensemble vers le Seigneur, aux jeunes gens qui songent à leur foyer de demain, aux prêtres qui cherchent à les mieux comprendre pour les aider, aux religieux et aux enseignants qui collaborent avec eux..." Cest une véritable mine d'information au sujet de la croissance religieuse de l'enfant, en même temps qu'un trésor de conseils et de suggestions pratiques pour les parents.

(à suivre)

Réagissons contre un mauvais moral, cause de la fatigue et de l'insomnie

Après les vacances, vous avez retrouvé vos occupations, et, en même temps, le bruit, les soucis, le surménage quotidiens. Vous devez affronter de multiples difficultés, vous courez de tous côtés; bref, vous menez une vie survoltée.

Tout cela ébranle votre équilibre nerveux. Le jour, vous ne vous en apercevez pas, mais la nuit, vous dormez mal ou pas du tout. Vous entendez souvent les heures sonner les unes après les autres. Vous avez beau compter des moutons, utiliser tous les trucs de bonne femme qui vous viennent à l'esprit, pas moyen de fermer la paupière.

Et quand enfin, épuisé, vous vous endormez, c'est déjà l'heure de vous lever.

Vous partez au travail les jambes molles, la tête vide, le moral bas. Après quinze jours de ce régime, vous êtes aussi fatigué qu'avant votre départ en vacances. L'insomnie du retour vous a mis à plat.

Pour retrouver rapidement et du même coup la santé, je vous conseille six moyens qui ont fait leurs preuves et que vous emploierez ensemble.

1.—De l'eau très fraîche

Avant de vous mettre au lit, passez dans votre cabinet de toilette et placez-vous torse nu, debout, devant votre lavabo. Prenez une grosse éponge que vous imbiberez d'eau très fraîche. Appliquez-la sur votre épaule droite et pressez-la doucement en faisant ruisseler l'eau pendant quelques secondes le long de votre bras. Faites de même pour le bras gauche. Répétez l'opérations trois fois de suite, tantôt à gauche tantôt à droite. Pour vous sécher, n'utilisez surtout pas de serviette, mais frictionnez-vous à mains nue. Puis couchez-vous immédiatement.

Cette douche a une action extraordinairement efficace sur le centre nerveux qui règle votre sommeil. Elle apaisera vos nerfs et vous permettra d'obtenir la paix de l'âme, gage d'une nuit reposante.

2. — Le sens de votre lit

Au besoin, servez-vous d'une petite boussole. Suivez l'enseignement des sages hindous, vous ne dormirez bien que si votre lit est disposé dans le sens du magnétisme terrestre, tête au nord, pieds au sud. Votre corps se trouve alors en harmonie avec les grandes lignes de radiation magnétique qui parcourent notre planète et vous bénéficierez de nuits douces et relaxantes.

3. — Tête haute

Couchez-vous tête et dos surélevés par un traversin et deux oreillers.

C'est la position idéale pour vous permettre de vous endormir rapidement. En effet, dans ces conditions, la circulation du sang au niveau de votre cerveau se ralentit, la densité des influx nerveux émis par votre substance grise diminue et vous sombrez sans efforts, dans un sommeil profond.

4. — *Pieds chauds*

Une ou deux couvertures de laine doivent suffire. Il faut que, durant la nuit, votre corps repose à l'air et puisse s'aérer. Mais réchauffez soigneusement vos pieds et votre ventre: ils ne doivent surtout pas se refroidir, sinon, adieu sommeil tranquille. Pour vos pieds n'hésitez pas à prévoir une bouillotte et à les protéger par une fine paire de chaussettes. Appliquez sur votre ventre une serviette éponge imprégnée d'eau chaude que vous garderez dix minutes au coucher. La chaleur, concentrée à ces deux endroits de votre organisme détendra votre système nerveux et ensuite vous ne ferez qu'un somme.

5. — Pas de viande

Bien des nuits blanches n'ont pas d'autre origine qu'une nourriture trop lourde, trop riche qui encombre votre **organisme de déchets irritants** pour vos nerfs. Votre sommeil devient agité, superficiel. Vers quatre heures du matin — l'heure du foie — vous vous réveillez sans qu'il vous soit possible de vous endormir. Viande, jambon, poissons vous sont interdits. Mangez des légumes verts, du pain complet, du miel, des yaourts. Tous ces aliments font dormir. Evitez le potage qui dilate l'estomac et gêne la digestion. Terminez votre souper en croquant une pomme ou en dégustant une tranche d'ananas. Ces deux fruits favorisent le sommeil.

6. — Lait et froment

Le calcium est l'élément essentiel de votre sang. Plus il est élevé, mieux vous reposez. Aussi, juste avant de vous coucher je vous recommande de déguster lentement un grand verre de lait froid dans lequel vous aurez mélangé une cuillerée à soupe de farine de froment. Vous augmenterez ainsi considérablement le taux de votre calcium sanguin, et vous vous endormirez plus facilement.

—Celui qui honore son père sera lui-même comblé de joie dans ses enfants.

Bossuet

* * *

—Il suffit d'être homme pour être bon père et si l'on n'est pas homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Vauvenargues

Vie économique et minorités . . .

(suite de la page 2)

reste les deux autres éléments dont je vous ai parlé: capital et pouvoir d'achat. La création d'institutions visant à concentrer l'épargne du groupe en vue d'amener une création ou un contrôle d'entreprise par le groupe ne saurait manquer d'être extrêmement efficace. On en arrive ainsi au concept d'une banque d'affaires sous le contrôle du groupe minoritaire et jouant le rôle en quelque sorte d'entrepreneur au nom de la collectivité. En fait, c'est élémentaire et relativement facile à mettre sur pied. Une telle institution peut d'ailleurs prendre soit une forme capitaliste (compagnie par actions), soit une forme coopérative (union de crédit à long terme, assez similaire en définitive aux caisses populaires qui sont des unions de crédit à court terme).

31.— Il est pour sûr plus facile — et la chose se fait aussi sous une forme plus palpable pour un intérêt plus immédiat de la personne sollicitée — de vendre à quelqu'un des titres d'épargne qui lui assureront un revenu, que de lui vendre l'idée pure d'aller encourager de préférence son compatriote. Et pourtant à la longue, cela revient un peu au même; mais avec la grosse différence que l'intéressé participe aux avantages des entreprises qu'il patronnera ensuite. En effet, grâce au système de la banque d'affaires, l'épargnant du groupe devient en définitive une fraction d'entrepreneur; s'il consent à prendre des actions dans la banque d'affaires, il sera l'un des propriétaires du groupe, surtout si on a eu le soin de l'établir sur une base très populaire, avec les protections qui s'imposent pour enrayer les prises de contrôle éventuelles par des intérêts extérieurs, devient une sorte d'institution nationale qui développe des entreprises dans l'intérêt du groupe, qui empêche les entreprises privées individuelles ou autres d'être vendues à des intérêts extérieurs. Elle devient comme une espèce de Conseil économique du groupe.

32.— Comme c'est essentiellement une organisation normale d'initiative privée, elle n'offre aucune difficulté idéologique ou politique. Elle est propriétaire d'un certain nombre de biens et elle les administre dans l'intérêt de ses actionnaires. En y mettant un sens de solidarité nationale, ses actionnaires ne sont pas intéressés uniquement à des dividendes, mais aussi à profiter du réseau d'entreprises pour en tirer de l'emploi dans un milieu de vie qui, évidemment, devra, si l'on veut vraiment en tirer quelque chose, être bilingue, mais bilingue avec le français comme base, au lieu de l'inverse.

33.— Il ne s'agit pas d'attendre des merveilles la semaine prochaine d'une institution comme celle-là. Il n'existe d'ailleurs aucune formule magique en pareille matière. Mais une telle orientation vaut d'abord par elle-même. Avant même qu'elle n'ait produit des résultats chiffres impresssionnants, elle aura fourni un point de cristallisation à la vie du groupe. L'effort déployé pour atteindre à ces réalisations, la vie que cette activité fera circuler dans le groupe, provoqueront dès le début un réveil, avec ses aléas, ses contradictions, ses échecs sans doute, mais aussi avec l'acharnement au vouloir vivre qu'il manifeste, féconde et renouvelle constamment la vie nationale.

34.— Mais une collectivité ethnique dispose d'un troisième levier qu'elle peut aussi utiliser comme tel pour assurer sa vie économique, c'est son pouvoir d'achat. La formule toute désignée ici, faite on dirait tout exprès pour les minorités, c'est la coopérative de consommation. Pourquoi faite tout exprès? Parce que son pouvoir d'achat est la chose par excellence qu'une minorité possède en abondance et qu'elle peut le plus facilement contrôler si elle le veut. Le **si elle le veut** étant cependant à souligner, car psychologiquement l'adhésion suffisamment globale est souvent difficile à obtenir, auquel cas la formule de concentration de l'épargne est relativement plus facile... avec de bons vendeurs de valeurs mobilières.

35.— En concentrant le pouvoir d'achat, la coopérative de consommation constitue aussi le moyen le plus sûr pour établir des industries dans le groupe. Dans la formule de l'entrepreneur individuel, le succès est en effet conditionné par l'obtention de marchés qui sont battus en brêche par une concurrence souvent rude, et même malhonnête: une concurrence de puissance qui va jusqu'à la vente à perte pour écraser le concurrent que l'on sait financièrement faible. Avec la formule banque d'affaires, ce danger et cette difficulté sont en partie atténués, mais en partie seulement. Il ne va pas de soi, en effet, sauf par une éducation intensive, que l'actionnaire de la banque accorde son patronage aux entreprises de sa banque. La concurrence intervient toujours, et l'intérêt de l'actionnaire est alors trop lointain.

36.— Dans la coopérative de consommation, au contraire, l'intérêt est plus direct. Les prix différents seront éventuellement composés par la ristourne, et le sociétaire n'a que relativement peu d'intérêt à prendre le prix plus bas ailleurs, qui n'est pour lui qu'un avantage momentané. Autrement dit, la difficulté de la clientèle tend à être plus forte; et par conséquent le marché plus assuré. C'est à partir de là que la coopérative de consommation peut devenir un moyen de contrôle de sa vie économique pour un groupe. Tout d'abord, les coopératives deviennent des centres économiques autour desquels peut circuler la vie française. Mais surtout, la coopérative peut devenir un moyen de progrès économique.

37.— Naturellement, il faut pour cela ne pas considérer la coopérative uniquement comme le magasin de détail qui nous fournit nos approvisionnements. Il faut la considérer comme le point de départ d'un développement économique appuyé sur le marché que les coopératives représentent. Cela se fait par les fédérations de coopératives, qui sont déjà une manifestation intéressante du point de vue cohésion de la vie nationale. Les fédérations de coopératives entreprennent ensuite d'acheter ou de créer les entreprises qui ravitailleront le marché, dont elles disposent grâce aux sociétaires qui en font partie.

38.— Dans certains pays comme l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Finlande, et même les Etats-Unis, le monde coopératif est devenu une sorte d'empire économique qui, dirigé avec un sens de la solidarité nationale, peut contribuer énormément au développement d'un groupe ethnique, national. Il faut admettre cependant que, dans un cas du genre du vôtre, ce peut être une arme à deux tranchants sur le plan national. Au plan local, elle garde sans doute toute sa valeur de centre de vie française possible; au plan de la province, la technique coopérative rend plus difficile les distinctions ethniques. Dans Québec, par exemple, la formule coopérative est parfaite; car la majorité du Québec étant française, le système joue en faveur de la vie française sans qu'il soit nécessaire de faire des distinctions d'ordre ethnique. Dans une province où le français est en minorité, les fédérations prendront normalement le reflet de la majorité, et contribueront au contraire à orienter le pouvoir d'achat de la collectivité française, vers des développements économiques sous le contrôle de la majorité.

39.— Bien sûr, il y a toujours moyen d'envisager les régimes séparés, avec des fédérations pour chaque groupe. Mais cela tend à créer des froissements et des susceptibilités. Autrement dit, dans un régime coopératif de consommation, l'intérêt du consommateur tend à primer l'intérêt national; et quand les deux ne coïncident pas, c'est ce dernier qui peut en souffrir. Dans la pratique, il peut toutefois s'établir toute sorte d'accommodements; et un groupe vraiment décidé à se servir de l'action coopérative comme d'un moyen de vie nationale peut toujours avoir le dernier mot, le véritable dernier mot venant toujours des locales, et non des fédérations. Ces difficultés ne militent donc pas pour éliminer la formule coopérative: elle comporte trop d'avantages autant indirects que directs pour qu'il puisse en être question. Mais elles militent sûrement pour qu'on ne mise pas sur cette seule formule, et qu'on attache en particulier beaucoup d'importance à la formule banque d'affaires ou société de placements bien contrôlées par des intérêts loyaux au groupe.

40.— Pour que tout cela prenne vie cependant, il faut l'éducation, c'est-à-dire, l'action d'un groupe d'hommes désintéressés prêts à se dévouer pour conditionner les réflexes et déclencher les initiatives. C'est alors que se manifeste l'importance d'une organisation comme la vôtre, d'où surgira la vie de tout le groupe. Il faut bien constater que nos Canadiens français, aussi bien dans Québec que d'ailleurs, ne manifestent pas, autrement qu'au niveau d'une trop modeste élite, un sens bien aigu de solidarité nationale. On veut la survivance, mais on voudrait qu'elle se fasse toute seule, comme par miracle. Vous avez donc une tâche extrêmement importante à remplir; et l'intérêt que vous porterez aux aspects économiques de la survivance ne pourra que féconder votre travail et vous attacher davantage une partie croissante de la population française en Alberta.

Au moment de la crise de juin les Canadiens ont placé près de $250,000,000 à l'étranger

Ottawa. — Les Canadiens ont placé près d'un quart de milliard de dollars dans des banques étrangères et des obligations à court terme durant la dégringolade du dollar Canadien le printemps dernier.

Cette constatation est contenue dans un rapport du Bureau fédéral de la statistique, montrant les pertes énormes encourues par le Canada dans son fonds de devises étrangères, suivies de l'adoption du programme d'austérité le 24 juin.

Le Canada a accusé un déficit de $377,000,000 durant la période d'avril à juin dans ses transactions avec les autres pays, incluant le commerce habituel, les paiements aux actionnaires étrangers, les dépenses des touristes et le coût d'expédition des marchandises.

Mais la venue traditionnelle des capitaux étrangers qui, depuis des années, effaçait ces déficits courants, n'est pas apparue durant cette période. Il en est résulté une sortie nette de $216,000,000 de capitaux canadiens.

PRET DE $707,000,000

Le gouvernement a donc dû utiliser ses réserves de devises étrangères pour parer au déficit courant et aux dépenses capitales. En juin, toutefois, la situation s'est un peu rétablie, quand le Canada a obtenu un prêt de $707,000,000 du Fonds monétaire international.

La plus grosse dépense a été causée par une augmentation de $242,000,000 de dépôts canadiens dans des banques étrangères et des obligations à court terme.

Cette période d'avril à juin a également vu diminuer les investissements étrangers au Canada de $50,000,000, soit le montant le plus bas depuis 1951.

Le déficit de $377,000,000 accusé durant cette période peut se comparer à un déficit de $353,000,000 durant la période de janvier à mars, et de $315,000,000 durant la période avril-juin de 1961.

Enfin, le rapport indique que la dévaluation du dollar canadien a attiré plus de touristes qui ont dépensé $126,000,000 comparativement à $101,000,000 l'an dernier.

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Louer un soubassement —
louer un sous-sol
Maganer quelqu'un —
maltraiter, malmener quelqu'un
Maganer un meuble —
abîmer, détériorer un meuble
Marcher de reculons —
marcher à reculons
Marcher sur la rue —
marcher dans la rue
Mener du train —
faire du train
Mener le diable —
faire du tapage
Mettre en storage —
entreposer
Mettre le halà —
mettre holà
Mettre une brique sur chant —
mettre une brique de chant

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

—Il y a deux chemins faciles pour aller au ciel et qui raccourcissent prodigieusement la distance; pour le pauvre, c'est la patience, pour le riche, c'est l'aumône.

* * *

—On est pauvre non pour avoir peu, mais pour désirer beaucoup.

Sénèque

Des bouddhistes chez le pape

Cité du Vatican. — Le pape a reçu en audience, dans sa bibliothèque, un groupe de 28 moines bouddhistes du Japon, pour la plupart revêtus de leur costume religieux.

Dans une adresse d'hommage, l'un d'eux a rappelé que le groupe venait de visiter les Etats-Unis à l'occasion du 70e anniversaire de l'introduction du bouddhisme dans ce pays.

Dans sa réponse, le Saint-Père a tenu à dire qu'il appréciait le bouddhisme pour sa haute valeur morale. Il a ajouté que cette religion pourtant très différente du christianisme, honore Dieu comme le fait celui-ci et travaille comme lui pour le bien de l'humanité.

o

La retraite de Smallwood

St-John. — Le premier ministre Smallwood a dit qu'il pourra être prêt à quitter la direction du gouvernement de Terre-Neuve en 1967, peut-être avant. "Je prédis, a-t-il souligné, que je terminerai mes derniers jours comme premier ministre d'ici cinq ans et peut-être même avant. M. Smallwood est premier ministre depuis 13 ans et demi.

SPIRIT-RIVER

Allocution prononcée le 10 novembre en l'église de Spirit-River à l'occasion des Noces d'or de M. et Mme Adélard Cabourv.

Chers Jubilaires,

Je me réjouis avec vous, votre nombreuse famille et tous les paroissiens de fêter auourd'hui votre cinquantième année de mariage.

Cinquante ans, un demi siècle, vous ne pensiez pas si loin, le 3 février 1913, lorsque jeunes gens de vingt-quatre et dix-sept ans, vous prononciez devant le prêtre vos voeux de mariage, à Saint-Evariste de Beauce.

Avant son mariage, Marie Anne Drouin avait enseigné pendant une année, et cela, avec les années d'études chez les Servantes de Marie, à Saint-Ephrem au Manitoba, le préparait à donner tous ses soins à l'éducation des enfants dont Dieu daigna vous combler.

Quatorze enfants, quatorze âmes que le Bon Dieu vous a confiées. De ceux-là Il en a repris deux, l'un en bas âge, l'autre au sortir de son adolescence, dans tout l'enthousiasme et la piété envers la Très Sainte Vierge dont les jeunes sont capables.

Vos autres enfants se sont mariés et sont devenus parents à leur tour, en sorte que maintenant c'est une couronne de quarante-deux petits-enfants qui vous fêtent aujourd'hui. Une arrière petite-fille est récemment venue se joindre à eux, première de la nouvelle génération.

Après dix-sept années de mariage au Manitoba, Spirit River est devenu votre paroisse et vous y avez passé dix-neuf ans, séparés en deux périodes par un séjour de quatorze ans à Codesa.

Durant ces cinquante années vous vous êtes soutenus dans les heures difficiles, vos joies ont été plus grandes parce qu'elles étaient partagées. Vous avez été ensemble dans la santé et la maladie, la pauvreté et la modeste aisance, une inspiration et un encouragement pour les plus jeunes, et aujourd'hui vous faites encore oeuvre de charité en accueillant à votre foyer des enfants privés de l'amour et du soutien de leurs parents.

Il en est bien peu qui vivent assez longtemps pour offrir au Bon Dieu un si beau bouquet.

Il en est hélas beaucoup aujourd'hui qui se lassent du fardeau qu'ils ont promis de porter et qui cherchent à défaire leur vie.

En ce jour je vous supplie tous de regarder la vie en face et de faire face à vos responsabilités. Je supplie surtout les jeunes qui songent à se marier de bien considérer et de se demander sincèrement: "Cette jeune fille, ou ce jeune homme à qui je désire m'unir par les liens sacrés du mariage, ont-ils les qualités que je voudrais trouver dans mon conjoint dans vingt, trente, cinquante ans d'ici, les qualités de l'âme, celles qui durent. Si ces qualités sont là, votre amour durera, fleurira et ira toujours grandissant pour votre plus grand bonheur et la plus grande gloire du Bon Dieu.

En terminant, je souhaite à nos Jubilaires de longues années encore parmi nous en attendant la gloire du ciel et la réunion finale avec tant d'âmes qui leur devront la joie éternelle.

Un banquet a eu lieu dans la salle de la légion. Leurs enfants étaient tous présents.

Germaine Hurtubise

—Un père de famille est un être qui est grandement étonné lorsqu'il réprimande son fils adolescent et que celui-ci reconnaît qu'il peut dévier du droit chemin.

ST-SACREMENT

Vancouver

PREPARATION DU CONGRES DE L'ACELF

La décision prise, ce Congrès aura lieu à Vancouver au mois d'août 1963. Le 11 novembre dernier, avait lieu, dans notre salle paroissiale, la réunion mensuelle de l'Exécutif de la Fédération Canadienne-Française. Cette réunion coïncidait avec la visite de deux délégués du Conseil d'Administration de l'ACELF: M. Philippe Boisseau et Mlle Cécile Rouleau.

Ces deux délégués tracèrent les grandes ligne de ce futur Congrès. Les préparatifs vont exiger beaucoup de travail, et il fut décidé de se mettre à l'oeuvre immédiatement, C'est pourquoi on forma sur place un premier comité, appelé comité de base. Ce comité devra voir à la formation de plusieurs autres comités nécessaires pour mener l'oeuvre à bonne fin.

M. Boisseau et Mlle Rouleau se montrèrent enthousiastes et offrirent leur coopération pour le succès du Congrès. il se tiendra du 19 au 23 août.

NOS VISITEURS:

6 oct. — M. Eugène Trottier, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale Desjardins. Il vient assister à titre d'invité au Congrès de la Fédération C.-F. de la Colombie.

7 oct. — M. Germain Pelletier, prêtre des Missions Etrangères, missionnaire à Bansalan, dans les Philippines.

9 oct. — R.P. Ambrose M. Morin, o.p., missionnaire à Fukushina, Japon.

17 oct. — M. l'abbé Nicholas Deis, curé de Seaside, dans l'Oregon.

24 oct. — Deux Religieux de la Congrégation du St-Sacrement, en Australie, les Frères Francis et Peter-Julian, passent deux jours avec nous. Ils sont en route pour Rome, où ils assisteront à la canonisation du Bx Père Eymard, le 9 déc. prochain.

31 oct. — Le R. Frère Conrad Gélinas, o.f.m., cousin du P. Gélinas, s.s.s., passe quelques jours à la communauté. Il retourne au Japon où il est missionnaire depuis 40 ans.

27 oct. — M. et Mme Marcel Bélanger, de la paroisse du St-Sacrement de Québec. M. Marcel Bélanger est professeur à l'Université Laval de Québec.

7 nov. — Visite d'un Père dominicain Japonais, P. Vincent-Marie Oshida, en route pour Tokio, Japon.

13 nov. — M. Roméo Paquette, de Victoria, nouveau président de la Fédération C.-F. de la Colombie.

15 nov. — Le R.P. George R. Eeckhout et son compganon, le R.P. Léopold Belzile; deux Pères Blancs. Le premier retourne à Los Angeles et l'autre est en route pour la mission de Mqasaland, Afrique.

BAPTEME DE DEUX PROTESTANTS:

Récemment, dans notre paroisse deux protestants faisaient leur abjuration: Mlle Mary Isabel Low, australienne, âgée de 25 ans. Parrain et marraine: M. et Mme Télesphore Guénette.

Mlle Patricia Mary Marguerite Ellis, âgée de 20 ans, étudiante à l'Université de Vancouver. Parrain et marraine: Robert Louis Félix et Jeanne-Marie Hurst.

Le Chroniqueur.

LA PLAN DE SECURITE FAMILIALE

Comme vous le savez, le thème du dernier congrès annuel de la Fédération C.-F. de la Colombie a porté sur la réalisation d'un secrétariat permanent par l'entremise du "Plan de Sécurité Familiale".

Dans le but de mieux faire connaître à tous les paroissiens de Saint-Sacrement cet incomparable "Plan de Sécurité Familiale" et encourager le plus grand nombre possible des nôtres à y souscrire, voici d'abord ce qu'en pense les nôtres de Victoria, par la voix de leur président, M. Henri Côté:

"...Est-ce ce que nous désirons ou non une Fédération C.-F. en Colombie? — Si nous n'en désirons pas, tout finit donc là. Mais si, d'un autre côté, nous la désirons — et je crois qu'elle est plus nécessaire que jamais — surtout si nous voulons être respectés en tant que Canadiens français et conserver notre langue et nos paroisses, que pouvons-nous faire pour aider à la soutenir? Ne nous demandons pas ce que le "Plan Familial" peut faire pour nous personnellement, mais ce que nous pouvons faire, nous-mêmes, pour notre Fédération, par l'entremise du Plan de Sécurité Familiale". Informons-nous! Il n'y aura pas de limite aux avantages que nous pourrons retirer de l'avenir, si seulement nous travaillons main dans la main, soit en prenant part au "Plan de Sécurité" ou soit en devenant membres actifs de la Fédération..."

CE QU'EST "LE PLAN DE SECURITE FAMILIALE":

C'est un "plan d'entraide" pour nos familles canadiennes-françaises qui, tout en assurant une protection des plus honnêtes sur la vie de tous et de chacun de leurs membres, aide du même coup la Fédération C.-F. à se financer surtout à se créer un secrétariat permanent, sans lequel notre seul organisme provincial ne peut réaliser son objectif primordial: l'union des nôtres de toute la Province, pour leur survie et leur développement.

Voici un exemple qui vous explique bien en quoi consiste la sécurité que le "Plan Familial" vous assure: Prenons, entre autres, une famille de 7 membres: le mari (35 ans), l'épouse et 5 enfants. Eh bien! par le Plan de Sécurité Familiale:

le MARI jouira d'une protection de $1,350.00

la FEMME jouira d'une protection de ....$ 500.00

chacun des 5 ENFANTS jouira d'une protection de $500.00, soit $2,500.00

PROTECTION TOTALE: $4,350.00

Tout ceci pour une cotisation annuelle de $30.00 seulement. Ce qui revient à $2.50 par mois, qui comprend en même temps votre cotisation annuelle au Cercle C.-F. et à la Fédération.

Les autres bénéfices qui découlent du "Plan de Sécurité familiale" sont trop nombreux pour être énumérés ici. Pour plus de détails, je vous invite à vous renseigner auprès des personnes suivantes de notre milieu paroissial, qui se sont déjà inscrites au "Plan de Sécurité":

M. Joseph Audette
M. Clarence Baril
M. Arthur Beauregard
M. Harry Beauregard
M. Raymond Bourget
M. José Caballero
M. Emile Chabot
M. Emmanuel Chouinard
M. Roger Dion
Mme John Doherty
M. Robert O. Dubé
M. Robert W. Dubé
M. Maurice Ecarnot
M. Jean-Laurent Girard
M. Jean J. Girouard
M. Gérard A. Goeujon
M. Roger Larochelle
M. Albert Lefebvre
M. Irénée Lefrançois
R.P. Jean-Louis Lemire, s.s.s.
M. Hugh MacDougall
M. Georges Marleau
M. Victor Martin
M. Bernard Ouellette
M. Emmanuel Pallard
M. Joseph Pallard
M. Raymond Pallard
Frère Louis-Nazaire Roy, s.s.s.
M. Jean-Paul Ste-Croix
Dr Henri Saint-Louis, M.D.
M. Raymond Sévigny
M. Rénald Therrien

OBJECTIF	55
A DATE	32
BALANCE	23

Roger Larochelle, propagandiste

Tribune libre

Correction:

Dans la Tribune libre du 28 novembre, aux lignes d'introduction de l'article du Père W. Bless, s.j., sur "Le Rôle de l'école dans la Formation religieuse de la Jeunesse", il fallait lire: "le principe énoncé dans l'Encyclique" et non "dans l'Evangile". Merci.

L'abbé J. Laberge

Vimy

Nous sommes heureux d'avoir eu avec nous pour une semaine, le R.P. D. K. Edward, prédicateur. Avant son départ, il félicita la curé Ricard de la bonne assistance des paroissiens à sa retraite.

ASSEMBLEES:

Lundi le 3 décembre, il y a eu à la salle paroissiale, une assemblée pour le F.U.A., ainsi que pour les Sports; mercredi, au presbytère, il y en a eu une autre pour l'Action Rurale.

CECI ET CELA:

M. et Mme Albert Baert sont en voyage à Las Vegas, Californie, pour quelque temps.

A l'hôpital: M. Hendrick Despins à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

BINGO:

Il y aura un bingo aux jambons, dimanche de 9 décembre, à la salle paroissiale fait au profit des sports. Vous êtes tous cordialement invités à y assister.

FORT-KENT

CELEBRATION DU 40ème ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE ST-JOSEPH

C'était le 21 novembre que les pionniers étaient fêtés lors du 40ème anniversaire de la paroisse. Tous les pionniers étaient invités d'une manière spéciale. Tout d'abord comme pionniers nous remarquions le Fondateur de la paroisse, M. l'abbé Louis Connoir. Cette fête débuta avec messe à 5h. p.m. célébrée par le Fondateur assisté de deux enfants d'un pionnier: les abbés Fernand et Edmond Croteau. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Lapointe, celui qui desservit la paroisse avant l'arrivée de M. l'abbé Connoir; nous remarquions trois autres enfants de deux des plus vieilles familles: les RR. PP. Guy et Martin Michaud, ainsi que le Rév. Frère Albini Albert. Beaucoup d'autres prêtres se sont fait un devoir d'assister à cette fête.

A cette occasion la paroisse s'est acquis d'un orgue qui fut bénit par le R.P. Guy Michaud, o.m.i.

Le Père Fondateur a fait don à la paroisse d'une cloche. Cependant on n'a pas pu l'avoir pour la circonstance. Nous le remercions très sincèrement.

A cette fête, comme pionniers laïcs, nous remarquions: M. Arthur Croteau, Mme Thomas Albert, M. Willie Michaud, M. et Mme Albini Michaud, M. et Mme Joseph Levasseur, M. et Mme Alphonse Levasseur, M. et Mme James Collins, M. et Mme Isidore Cyr, M. et Mme Anatole Mercier, M. et Mme Alfred Gamache, M. et Mme William Chalut, M. Joseph Bouchard, M. et Mme Maurice Campeau, M. et Mme Audrey Landry et M. et Mme Willie Levasseur.

Il y avait quelques religieuses, enfants de la paroisse.

A 6h.30, banquet à la dinde, servi chaud. A ce repas, il y avait une cinquantaine de personnes.

A 8h.30 p.m., soirée. Deux courtes pièces furent présentées suivies de chants par la chorale de l'école "Les Gais Lurons". Nos hommes présentèrent deux beaux chants, composition du Père Duval. Un léger goûter termina la soirée.

Le lendemain à 10h. a.m., il y eut messe pour nos chers disparus. La messe fut célébrée par le R.P. Guy Michaud, assisté du R.P. Martin Michaud et de M. l'abbé Edmond Croteau.

BAPTEMES:

Joseph Robert Lucien, enfant de M. et Mme Bourbeau, né le 16 nov., baptisé le 25 par le R.P. Guy Michaud. Parrain et marraine: M. et Mme Cass Fedosiewick.

Joseph Léo Ernest, enfant de M. et Mme George Beaudoin, né le 15 nov., baptisé le 2 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Beaudoin, de Grand Centre.

Joseph Gilles Meinrald Hector, enfant de M. et Mme Meinrald Choquette, né le 8 novembre, baptisé le 2 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Hector Jubinville.

BONNYVILLE

Le personnel des clubs senior de la section N.-Est de l'Alberta, est au complet. Nos joueurs sont attendus à Vermillon, samedi soir le 7 décembre.

La semaine dernière, nous avions la grande surprise de voir apparaître sur l'écran de CKSA, quatre figures bien connues dans le hockey. Ils répondaient à l'invitation du poste de TV pour discuter de la situation locale. C'étaient MM. Marcel Ducharme, président du club local; Paul Caouette, vice-président; Bernard Ouimet, exgérant, et Gérard Sylvestre, champion tireur de l'équipe. Leur entrevue fut des plus intéressantes et très digne.

Parmi nos délégués au Congrès de l'ACFA, nous remarquions: le R.P. Lassonde, o.m.i., MM. Gérard Moquin, Maurice Biron, Jean-Paul Campeau, les RR. SS. de l'Assomption et quelques autres jeunes intéressés. Le congrès, dirent-ils, fut très intéressant.

Nous avons appris avec consternation la mort de notre ancien député au fédéral, ainsi qu'au provincial, M. J. M.-Déchêne. Il a été inhumé à Bonnyville, ce matin, où il avait laissé le meilleur de son grand coeur.

Mlle Diane Vallée, institutrice, est revenue à Bonnyville après un voyage d'une année en France où elle enseigna. C'est une expérience de grande valeur au début de sa carrière. Nous sommes heureux de lui souhaiter un heureux retour.

Permettez une réflexion à l'égard des fêtes qui approchent. Noël est la fête de Jésus de la crèche, sa venue et son oeuvre dans le monde. Qu'y voyons-nous souvent? le bon vieux Santa. Qui est-il donc? Nos jeunes sont peut-être trompés par son apparence et ajoutent plus de croyance à lui qu'à Jésus. Espérons que Noël continue à être une fête religieuse à tout point de vue.

—Un bon père est une providence pour la famille.

FALHER

REFLEXION SUR UNE TOMBE:

La triste nouvelle de la mort de Madame Alvinia Brodeur, épouse de M. Romulus Brodeur, décédée à l'hôpital Général d'Edmonton, le 22 novembre, à l'âge de 70 ans, en a surpris plusieurs.

A la suite d'une opération chirurgicale, Mme Brodeur envisageait un prompt rétablissement lorsqu'une complication inattendue occasionna son décès.

Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, trois fils: Marcel Moulun, Camil Moulun, Paul Brodeur, quatre filles: Mme Gérard Brulotte (Antoinette), Sr Marie-Anne des Lys, c.s.c. (Rolande), Sr Marie Anne de Florence, c.s.c. (Berthe), Bernadette Brodeur d'Edmonton; six frères: Orelus, Georges, Delphis, Yvon, Michel et Albert Servant; trois soeurs: Georgianne La Casse, de Pompton Lakes, N.J., Sr Marie Adélion, f.c.s.p. (Jeanne), Mme Antonio Perra (Jeannette) et 12 grands-enfants.

Née à Ste-Anne des Monts, P.Q., elle fut une des premières femmes à arriver dans la région en 1915 Fervente chrétienne, courageuse et généreuse, elle offrit deux de ses filles à Dieu, Sr Marie Anne des Lys et Sr Marie Anne de Florence. Mme Brodeur était aussi une membre active des Dames de Ste-Anne.

Son service eut lieu à Falher, lundi le 26 novembre, à quatre heures de l'après-midi. A la messe solennelle, M. l'abbé Louis-Hébert Quirion célébrait assisté des RR. PP. Antoine Bugeaud et Clément Richer, o.m.i., diacre et sous-diacre. Les petits-fils de la défunte assurèrent le service des autels: Gilbert Moulun, Normand Brulotte, René Moulun, Denis Brulotte, Léo Moulun, Daniel Moulun. Les Pères Oblats, aidés de quelques chantres de la paroisse, firent des frais du chant, mentionnons entre autres: les RR. PP. Roger Prieur, Alphonse Turenne, Guy Goyette, Benoit Frigon, Raphael Lessard, MM. Albert Robertson et Joseph Aubin.

Chapel of Memories, sous la direction de M. Roger Winnicky, de High Prairie, assumait la direction du service.

La famille remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

SAINT-ISIDORE

Dimanche dernier, le 25 novembre, avait lieu à Marie-Reine, telle qu'annoncée précédemment, la cérémonie d'admission de quelque 60 enfants de choeur, de nos deux paroisses. Ce fut magnifique! Je ne trouve pas de mot plus approprié pour la circonstance. Vraiment la petite église de Marie-Reine était pleine à craquer car l'assistance y fut nombreuse et recueillie. C'était touchant et ravissant à la fois de voir tous ces jeunes dont les âges s'échelonnent de 6 à 16 ans, arriver en procession avec leurs belles soutanes rouges et surplis blancs sur le bras, faire solennellement et tous ensemble la promesse de servir de leur mieux le prêtre à l'autel, sous le regard de la Ste Vierge dont ils ont imploré la protection. Minutes inoubliables pour eux et pour nous parents chrétiens qui devons garder au coeur l'espoir qu'un jour Dieu en appellera parmi eux pour la relève à son service.

Chacun prit ensuite sa place au choeur pour assister à la grand'messe solennelle qui suivit célébrée par le R.P. Albert Bouchard, o.m.i., assisté comme diacre de M. l'abbé Tardif, curé de Jean-Côté, et comme sous-diacre du R.P. Collin, curé de Nampa.

Après la messe le R.P. Pirson, digne curé de nos deux paroisses respectives prononça pour terminer une courte allocution, dans laquelle il demanda et insista pour que chacun vive en plénitude sa vie de chrétien.

Quelques minutes plus tard presque toute cette foule arrivait à Saint-Isidore où se servit un goûter en l'honneur de ces héros d'un jour. La soirée qui suivit se partagea entre un peu de chant, de musique et beaucoup de bingo et jeux divers. Les recettes au profit des églises de nos deux paroisses furent assez intéressantes.

Nous désirons donc avant de terminer, remercier tout d'abord: MM. les membres du clergé ainsi que les religieuses qui ont bien voulu accepter notre invitation malgré le mauvais état des chemins ce jour-là; ensuite remerciements également aux paroissiens de Marie-Reine pour leur entière collaboration et enfin merci à tous ceux et celles qui des paroisses avoisinantes ont tenu à venir nous encourager.

LEGAL

Les Dames Auxiliaires de la paroisse, désireuses de semer du bonheur, ont organisé une veillée pour les résidents du Château. Tous les amateurs du bingo ont pu tenter leur chance et plusieurs ont gagné de beaux prix. Il y avait même un prix d'entrée.

Merci à toutes ces chères dames pour le plaisir qu'elles ont procuré à nos résidents du Château. Revenez souvent.

Jeudi dernier, Mme Margaret Hjelmen a assisté à une convention tenue à Westlock pour toutes les matrones de Foyers du nord de la province. Mme M. Hjelmen est revenue enchantée du contact avec les autres matrones et enrichie d'une nouvelle expérience. Comme c'est du choc des idées que second la lumière, plusieurs problèmes généraux ont été discutés et résolus.

Laurent Caouette s'est chargé d'aller distraire nos bons vieillards du Château en leur projetant sur l'écran films ou diapositives. Laurent a compris qu'il y a beaucoup de bonheur à en procurer aux autres; c'est la raison pour laquelle il est prêt à sacrifier quelques heures de loisir pour semer de la joie.

M. Dominique Coulombe a envoyé deux poches de patates au Château; tout le personnel le remercie cordialement.

Les travaux de la patinoire sont commencés; on espère avoir une bonne saison.

Tous les résidents de Legal, surtout les élèves anciens et actuels ont appris avec peine que Mme Marie Carrière, ancienne institutrice, est dangereusement malade à l'hôpital Général, nous désirons la voir se rétablir et revenir au milieu de ses amies.

La chronique de la semaine dernière, traitant du bazar paroissial, étant trop laconique on me demande de donner les noms des gagnants des différents tirages:

Un veau, gagné par M. Victor Douziech; un porc, gagné par M. Benoit Van der Walle; une dinde, gagnée par M. A. J. Lacerte, d'Edmonton; une oie, gagnée par M. Emile Parent; un coq, gagné par M. Normand Létourneau; une jolie poupée avec garde-robe, berceau et chaise, gagnée par Mme Eugène Mahé, un tourne-disque gagné par Raymond Baert; une couverture électrique, gagnée par Mlle Paulette Régimbald; un couvre-pied gagné par M. l'abbé A. Langevin, curé de Picarrville; deux cadres travaillés sur cuivre, gagnés par M. Antonio Pelletier.

Puisque l'occasion se présente je veux de nouveau féliciter les heureux gagnants de la soirée et à tous les organisateurs je veux exprimer l'admiration de tous les participants pour la parfaite exécution des moindres détails, tout avait été prévu avec soin. Félicitations!

GIROUXVILLE

VA ET VIENT:

Bon voyage à M. et Mme Marcel Larocque et leur petite fille Marilyne qui sont partis en auto passer un mois dans l'est. Mme G. Monette et M. G. Gilbert font le voyage avec eux.

M. et Mme Raymond Dusseault recevaient la visite de leur fille Lorraine et son mari, la semaine dernière.

CORRECTION:

Dans la liste des personnes qui se sont rendues au Congrès de l'ACFA, il aurait fallu lire M. L. J. Laberge et non Labrecque.

—La foule a disparu, mais le penseur demeure.

Victor Hugo

MARIE-REINE

Dimanche le 25 novembre, fut une journée mémorable pour notre paroisse et celle de St-Isidore.

Dès 2h.30, il y avait une assistance nombreuse à l'église pour la récitation du chapelet aux intentions suivantes: Les Vocations et la Paix. A 3h., entrés à l'église en procession, de 60 enfants de choeur (enfants de Marie-Reine et St-Isidore) à leur arrivée l'assistance entonna le chant du Veni Creator; à tour de rôle les enfants s'avancèrent au pied de l'autel où notre curé le P. Pirson, o.m.i., les reçut pour la remise du surplis et l'admission à l'autel, au service de Dieu.

A 3h.30, suivit la grand'messe, célébrée par le R.P. Albert Bouchard, o.m.i., de McLennan, assisté du R.P. L. Collin, o.m.i., de Nampa, et de M. l'abbé R. Tardif, de Jean-Côté.

Parmi l'assistance venue de l'extérieur, l'on remarquait la présence de notre ancien curé le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., qui avait parcouru un trajet de plus de 100 milles pour venir s'unir à nous pour la fête.

Après la messe ce fut le départ pour St-Isidore où la fête se continua dans la joie du Seigneur.

Un goûter fut servi ensuite ce fut les amusements de toutes sortes tant pour les petits que pour les grands. Tous, mais particulièrement "les héros" du jour garderont de ce jour un souvenir mémorable et seront reconnaissants envers leur curé et leurs religieuses qui se sont tant dévoués pour faire de cette fête une vraie réussite pour eux. Sincères remerciements à tous pour la coopération à cette fête.

Plusieurs familles nous ont quittées pour les chantiers. Bonne chance à chacun.

M. Camille Boucher est hospitalisé à Edmonton depuis trois semaines pour traitements, des suites d'un accident survenu en octobre dernier. Souhaits de prompt retour à la santé.

Félicitations à M. et Mme Méridé Lavoie à l'occasion de la naissance d'un garçon.

—Le nombre de gens qui pensent n'a pas du tout augmenté dans la proportion des gens qui lisent; et, pour les besoins énormes de ces derniers, il a fallu faire quantité d'écritures qu'ils puissent lire sans penser.

Georges D'Avenel

• • •

—Travaillons à bien penser: voilà le principe de la morale.

Reprise de l'A.C.F.A. locale dans la région de la Rivière-la-Paix

Les membres de l'ACFA de cette région organiseront leurs Cercles locaux du 5 au 13 décembre. Le secrétaire, M. Fournier, s'est déjà rendu sur les lieux pour assister les membres dans cette réorganisation qui s'imposait depuis assez longtemps.

Le comité régional s'est chargé d'établir les dates des réunions. Ce comité se compose de MM. J. Doucette, F. Girard, C. Cimon et M. Dion. Il est présidé par M. Gérard Maisonneuve.

Il s'est posé différentes questions concernant les Cercles locaux depuis que l'ACFA a fondé ses comités régionaux au Congrès de l'an dernier. On s'est même demandé si l'ACFA voulait encore voir des Cercles locaux. A ce sujet, il n'a jamais été question d'abolir le Cercle local.

POURQUOI UN CERCLE LOCAL?'

Sa raison d'être pourrait s'établir d'après plusieurs considérations. Un seul facteur mérite l'attention parce qu'il est primordial: le cercle local seul peut répondre aux exigences de temps et d'espace pour servir ses membres.

C'est au niveau local que les problèmes particuliers se présentent et c'est au niveau local que la plupart de ces difficultés peuvent et doivent se résoudre. La même chose s'applique pour les projets concrets qui sont à l'avantage des membres.

A travers le truchement d'un cercle local, les membres sont unis par le temps et l'espace dans une cellule vivante. Par lui et son organisation les membres n'apprennent pas tellement comment "voir" ce que l'Association peut faire pour eux. Ils font plutôt ce qu'ils doivent, d'une façon immédiate, pour s'entraider dans une foule de branches.

L'AGENDA DES REUNIONS:

L'agenda vise à faire prendre une conscience des ressources de l'Association présente et une prise de conscience également des responsabilités des membres. Un membre du Comité régional exposera les résultats importants, surtout dans le domaine économique, du dernier Congrès Général. Les élections d'un exécutif local se feront entre deux sessions d'étude qui forment la majeure partie du programme.

LES REUNIONS:

Elles se poursuivent aux dates et aux lieux suivants:

Joussard: 5 décembre à 8h. p.m.
Donnelly: 6 décembre à 8h. p.m.
Falher: 7 décembre, à 8h. p.m.
Jean-Côté: 8 décembre à 8h. p.m.
Marie-Reine: 8 décembre à 9h. p.m.
Girouxville: 9 décembre à 3h. p.m.
Eaglesham-Tangente: 9 déc. à 8h. p.m.
McLennan: 10 décembre à 8h. p.m.
St-Isidore: 11 décembre à 8h. p.m.
Guy: 12 décembre à 8h. p.m.
Spirit River: 13 décembre à 8h. p.m.

SAINT-JOACHIM

La paroisse perd encore un de ses anciens paroissiens dans la personne de M. Joseph Miville-Déchêne, décédé samedi dernier.

Ceux qui ont connu intimement M. Déchêne avaient en lui un ami sincère et c'est toujours avec plaisir et enthousiasme qu'il aimait à nous raconter ses souvenirs d'autrefois qui étaient étroitement liés aux nôtres, c'est donc avec peine et regret que nous avons appris sa mort.

Nous voulons offrir à son épouse et aux membres de sa famille l'expression de nos vives sympathies.

Nous voulons aussi offrir nos condoléances à Mme W. Lafrance à l'occasion du décès de son époux survenu samedi dernier.

Le Comité protecteur féminin organise une vente de pâtisseries et servira le café et le chocolat, dimanche prochain le 9 décembre après les messes de 9, 10, 11 et 12h.15. Les Dames qui aimeraient contribuer à cette vente pourrront emporter leur contribution à la salle paroissiale soit samedi soir le 8 décembre de 7h. à 9h., ou dimanche matin à partir de 8h.30.

Bienvenue à tous.

Vendredi soir à 7h.30, les paroissiens et parents des enfants de choeur sont invités à une cérémonie religieuse pour célébrer la fête de l'Immaculée Conception, cette cérémonie se déroulera à l'église. Les enfants de choeur doivent se rendre à la sacristie pour 7h.

Sans doute que plusieurs d'entre nous attendent des visiteurs pour le temps des fêtes, ou bien doivent s'absenter, veuillez s.v.p. me téléphoner (GA 2-3529) pour la faire insérer dans "La Survivance" ce qui intéressera les amis de chacun.

JOUSSARD

Ont passé quelques jours à l'hôpital: Mme J. L. Dubé et Mme Lucien Comeau. La petite Dolorès Mercier se trouve encore hospitalisée.

M. Jean Chailloux est partie pour un voyage en France, visiter ses parents. Il s'attend d'être parti pour 3 ou 4 mois.

BAPTEMES:

Marie Dianne Germaine, enfant de M. et Mme J. L. Dubé, née le 21 novembre et baptisée le 2 décembre par le R.P. Pinard, curé. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Johnny, enfant de M. et Mme Harold Caudron, né le 20 octobre, baptisé le 2 décembre, par le R.P. Pinard. Marraine, Mlle Marjorie Surprenant.

Traduction latine

Ottawa. — Plusieurs milliers d'étudiants canadiens prendront part au 8e concours annuel de traduction latine qui aura lieu le 5 février prochain et qui est organisé par l'Association de l'enseignement classique du Canada pour maintenir l'intérêt envers les études classiques. Le concours est divisé en deux sections: traduction du latin au français, organisé par l'Université d'Ottawa, et traduction du latin à l'anglais, organisé par l'Université Mount Allison, de Sackville, N.-B.

Chevaliers de Colomb

Conseil LaVérendrye et Sous-Conseil de Beaumont

Dimanche le 2 décembre, a eu lieu à Morinville la Convention annuelle du District no 3, sous la présidence du député de District, le Frère John Murphy de Westlock. Le député d'état, Me Guy Beaudry était présent et tous les conseils du district étaient très bien représentés. Les membres présents du Conseil LaVérendrye étaient les suivants: Arthur De Rocquigny, grand chevalier, Paul Cormier, intendant, Payment Gagnon, cérémonière, Jean-Paul Forest, comité de l'Action Catholique, Jos Nadeau, comité des membres, Irénée Turcotte, syndic, Lionel Mageau, garde. La Convention a été un vrai succès. Plusieurs résolutions ont été passées entre autres, une initiation générale de tous les Conseils du district no 3, le 17 mars 1963. Félicitations au Grand Chevalier de Morinville pour le travail qu'il a fait pour organiser cette Convention et aussi un merci aux dames de Morinville qui ont servi un délicieux souper.

Samedi le 8 décembre, à la salle de l'Immaculée-Conception, bingo aux dindes, au profit de l'arbre de Noël. Le bingo commence à 8h.15 précises. Le prix d'entrée est de $1.00 pour vingt parties.

Nos condoléances à Me André Déchêne et à la famille à l'occasion de la mort de son père, M. Joseph Déchêne, décédé le 1er décembre 1962.

L'assemblée régulière, mardi le 11 décembre à 7h., à la salle de l'Immaculée-Conception. Notez que l'heure de l'assemblée a été changée: 7h. précises.

Le 16 décembre, notre arbre de Noël, votre Intendant Paul Cormier et son assistant Paul Doucet auront au programme les enfants du Jardin de l'Enfance de la paroisse St-Joachim (les Soeurs de l'Assomption sont en charge) et aussi nous avons au programme un ventriloque de renom. Le programme détaillé sera publié dans "La Survivance" de la semaine prochaine.

Annonces classées



Le coureur professionnel Bruce Kidd, de Toronto, qui a gagné la course de six milles aux Jeux de l'Empire Britannique qui se sont déroulés en Australie et s'est vu décerner la médaille d'or à l'avantage du Canada.

Cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A.

Succès de la danse des jeunes

La première danse organisée par le Cercle Edmonton de l'ACFA pour jeunes gens a été couronnée d'un éclatant succès.

Tout près de 250 jeunes filles et jeunes gens se sont rendus à la Salle Sociale de l'Auditorium du Jubilé pour danser au son d'un ensemble musical qui a su combler tous les goûts. M. Léonard Rousseau s'est acquitté admirablement bien de sa tâche de maître de cérémonie.

M. Marc Ayotte a chanté deux chansons qui ont beaucoup plu à l'auditoire.

Les parents étaient représentés par Me et Mme Louis Desrochers, M. et Mme Diamond, M. et Mme Roger Motut, M. et Mme Lucien Gamache et M. et Mme Jacques Faille.

Le comité des jeunes qui a travaillé ferme à ce succès était composé de Mlles Micheline Bédard, Marguerite Brodeur, Lise Veillette, Juliette Manègre, Louise Châtain et Henriette Chalifoux et de MM. Léonard Rousseau, Maurise Olsen, Jean-Louis Arès, Henri Brault et Denis Bérubé.

Plusieurs jeunes gens ont exprimé le désir de voir des soirées semblables se répéter dans un avenir rapproché.

Brésil: victoires communistes annulées

Brasilia. — Les mandats des députés communistes élus aux dernières élections législatives, le 7 octobre, dans l'Etat de Sao Paulo, ont été annulés par le tribunal suprême. Statuant sur un recours du tribunal électoral de l'Etat de Sao Paulo, le tribunal suprême a estimé, par quatre voix contre trois, que l'Article 58 du code électoral brésilien, considérant inéligible tout citoyen communiste, reste toujours en vigueur .Le parti travailliste perd ainsi trois sièges à la Chambre fédérale et cinq à l'Assemblée législative régionale. Dans les Etats de Guanabara et de Pernambouc, plusieurs candidats, comme le leader pro-castriste Francisco Juliano, ont été élus grâce à l'appui officiel du parti communiste.

France: pour la question du budget social

Paris. — Treize millions de Français (assurés sociaux, bénéficiaires des allocations familiales et employeurs) voteront le 13 décembre. Ils éliront les administrateurs des caisses primaires de sécurité sociale qui ont la charge d'un "budget social" qui s'élève au tiers du montant du budget national.

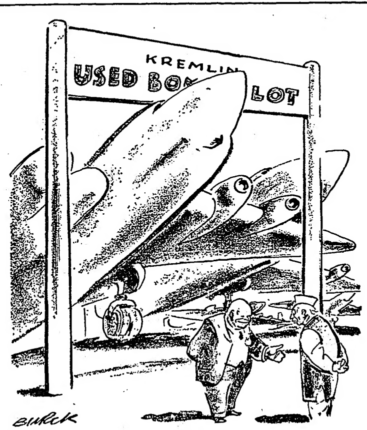
Ces élections ne sont pas politiques mais techniques. Ce sont les syndicats, les organisations mutualistes et les associations patronales qui présentent des listes de candidats. Au cours de la campagne électorale, qui s'ouvrira demain, la Confédération générale du travail (communiste), la CGT-Force ouvrière (socialiste), la Confédération française des travailleurs chrétiens, la Confédération générale des cadres, l'Organisation mutualiste et le patronat feront entendre des représentants à la télévision.

Satellite géant pour des émissions culturelles

Londres. — Le savant amérivain Donald Bond, employé par la "Radio Corporation of America", a exposé à Londres les grandes lignes d'un plan d'assistance culturelle aux pays sous-développés au moyen d'un satellite de communications géant. M. Bond, qui participe à Londres à une conférence internationale sur les télécommunications par satellites, a précisé que la mise au point du programme envisagé par lui exigerait au maximum dix ans. Le satellite à l'étude serait alimenté par une source d'énergie nucléaire, pèserait trois tonnes et tournerait autour de la terre à 22,500 milles d'altitude sur une orbite de 24 heures.

Le "baiser de la mort"

Winnipeg. — Le Nouveau parti démocratique, rejetant les offres d'appui du parti communiste dans la présente campagne électorale au Manitoba, a indiqué qu'il songe à demander une injonction aux tribunaux pour empêcher les communistes de lui fournir de l'aide. Un candidat a qualifié l'appui communiste de "baiser de la mort" pour certains candidats du NPD.



— Ils sont comme neufs . . . n'ayant fait qu'un petit voyage à Cuba.

Le Concile . . .

(suite de la première page)

la dernière travée de droite sous le numéro 1041: j'ai comme voisin un évêque ukrainien, par devant un évêque missionnaire au Congo, un évêque indigène des Philippines, par dernière, un Brésilien: en mettant en commun tous les bouts de langues que nous connaissons, nous arrivons à nous comprendre fort bien et nous formons un "carrè" dont les réactions sont en fréquent synchronisme et dont les propos sont toujours marqués d'une loyauté toute fraternelle."

C'est également Mgr Kérautret qui décrit ainsi la place Saint-Pierre entre 8h.30 et 8 heures: "Des évêques en tenue violette, porte-documents ou serviettes sous le bras, arrivent par petits groupes. Un humoriste s'amuserait de la variété, des accents de certaines fantaisies vestimentaires, des distractions de quelques fumeurs qui oublient qu'ils ont déjà revêtu le rochet et la manteletta, de l'allure bon-enfant des vieux évêques ou du rythme sportif des jeunes. Cela n'a rien d'une procession: c'est détendu, naturel, comme il sied à des hommes qui ont conscience de porter ensemble des responsabilités et qui cherchent à s'aider mutuellement."

Ensuite, c'est le travail. "... Et, longuement, patiemment, nous travaillons" écrit Mgr Atton.

Et Mgr Huygue qui a donné à sa Semaine religieuse une longue et intéressante interview ne cache pas ses sentiments: "Je pense même qu'il était bon qu'une totale liberté d'expression fût donnée aux membres du Concile: c'est une chose qui a certainement été appréciée par les observateurs non catholiques... Mais il faut reconnaître qu'il est bien fastidieux d'entendre chaque matin 25 ou 30 discours en latin, dont certains sont difficilement compréhensibles à cause de l'accent de l'orateur et dont beaucoup nécessairement se répètent... Et vous ne serez pas étonné d'apprendre qu'à partir de 11 heures, les deux bars gratuits installés dans les sacristies de Saint-Pierre regroupent un certain nombre d'évêques en manteletta, heureux de venir se détendre un peu en grillant une cigarette, alors que certains de leurs confrères partent dans la basilique! Les évêques sont aussi des hommes!..."

Et Mgr Jenny constate: "Le Concile est une grande Ecole pour tous, pour les évêques également. Comme certains d'entre eux trouvaient que nous passions beaucoup de temps et qu'à cette allure, nous pourrions à Noël discuter encore sur la liturgie, quelqu'un répondait: "Mais c'est ici que se joue l'avenir de nos diocèses".

Mgr Huygue note qu'"il ne fallait pas être grand prophète pour prévoir avant le Concile, que deux tendances se manifesteront dans l'assemblée". Mgr Marty constate qu'elles se trouvaient déjà dans l'exemplaire Concile de Jérusalem: "Il ne serait pas difficile de classer les tendances sous l'égide de Jacques. de Paul, avec Pierre pour arbitre".

Mais à mesure que le temps passe, le pittoresque perd de l'intérêt et cède le pas à la catéchèse qui occupera sans doute de plus en plus de place. Ainsi Mgr Cuerry se propose d'écrire chaque mois, "à ses fils prêtres", afin de méditer avec eux, quelques-unes des vérités fondamentales que le Concile va mettre en lumière. Quant à Mgr Dozolme, sous le titre de ses habituelles "réflexions pastorales", il présente dans la "Semaine religieuse du Puy" un résumé très intéressant de ce qu'il faut savoir sur les conférences épiscopales: leur historique, l'importance qu'elles ont prise, dès le début, dans la pratique du Concile, la manière dont le problème se pose actuellement. "Quant viendra le débat sur le schéma qui traite de l'Episcopat, conclut-il, on reparlera des Conférences épiscopales, avec la volonté sans doute d'en préciser la définition, les pouvoirs et les attributions".

Information Catholiques Internationales

St Julien Eymard...

(suite de la première page)

prendre quatre réalisations dues à son inspiration: deux congrégations religieuses, deux "pieuses associations". Les Pères du T.S. Sacrement (1856), sont adorateurs et se dévouent à tout ce qui est d'apostolat eucharistique. La Congrégation est, dans l'univers, l'unique société consacrée exclusivement à l'Eucharistie. Les Servantes du T.S. Sacrement (1859), dont la co-fondatrice fut Marguerite Guillot, s'adonnent à la vie contemplative et cloîtrée, revivant l'idéal de la Vierge au Cénacle dans l'incessante adoration. L'Agrégation du T.S. Sacrement et sa Garde d'Honneur (1859), dans la pensée de Pierre-Julien Eymard, veut attirer les fidèles de tout âge et de toute condition à vivre une religion de base, centrée sur l'adoration de Dieu et sur l'amour du Cénacle. Les Prêtres-Adorateurs, érigés après la mort du saint, le sont selon ses statuts. Pierre-Julien Eymard est reconnu aussi comme la précurseur immédiat des Congrès Eucharistiques. Il mourut trop tôt pour assister à ces triomphales assises, mais pendant quatre années, Marie-Emilia Tamisier, alors religieuse du T.S. Sacrement, devait prendre à son école les principes qui définitivement orienteraient sa vie vers le règne social de l'Eucharistie.

AU CANADA:

Les Pères du T.S. Sacrement comptent plus de cent maisons, réparties sur les cinq continents. Au pays, leurs monastères sont à Montréal, Québec Shawinigan, Sherbrooke, Vancouver, Alma (Nauville). Ils possèdent deux séminaires pour aspirants, à Terre-Neuve et Valcartier; un noviciat, à Québec, pour pères et frères. Les canadiens ont trois maisons missionnaires: Maracaibo (Vénézuéla), Brazzaville (République du Congo), Lima (Férou). Les Servantes du T.S.S. ont chez nous les Cénacles de Québec (noviciat), de Chicoutimi, Sherbrooke, Saint-Jean-de-Québec, Edmundston et Bathurst. L'Agrégation a affilié 500 paroisses, dans nos 10 provinces, et compte dans ses rangs, au pays, plus de 20,000 religieux et religieuses. Les Prêtres-Adorateurs ont inscrit 12,000 prêtres parmi ses 200,000 membres de l'univers. Les Congrès Eucharistiques se chiffrent au nombre de 150, depuis le Congrès International de Montréal, en 1910.

La canonisation de saint Pierre-Julien Eymard, à Rome, apportera sans nul doute une grâce exceptionnelle pour une Eglise en état de concile. Plus que jamais sera entendu et écouté l'appel qui résume toute la mission du Prêtre de l'Eucharistie: "Jésus est là, donc tous à Lui!"

Educateurs anglais . . .

(suite de la première page)

ver des élèves qui n'ont à peu près pas appris le français, alors que d'autres en ont déjà une bonne idée. C'est ce qu'une coordination à l'échelon provincial pourrait corriger.

Une autre position adoptée par les délégués au colloque, c'est que l'on devrait toujours commencer par enseigner le français oral et n'introduire les formes écrites et les notions grammaticales qu'une fois que les élèves auraient l'oreille bien habituée aux sons nouveaux. On s'est rendu compte en effet, que des élèves qui avaient appris le français pendant plusieurs années pouvaient peut-être lire un texte, mais ne pouvaient absolument pas s'exprimer ou compredre une conversation, et ce parce qu'on n'avait pas suffisamment insisté sur l'enseignement oral.

(La situation inverse se retrouve souvent dans les écoles françaises du Québec, où l'enseignement de l'anglais n'est pas orienté vers la communication orale).

Malgré qu'ils aient fortement insisté sur la priorité à donner à l'enseignement du français dans les écoles anglaises, les délégués au colloque n'ont pas pour autant oublié les autres langues modernes, particulièrement celles des différents groupes ethniques qui composent le Canada. Ils considèrent qu'il est important, dans les localités où un groupe minoritaire prédomine, que la langue de ce groupe soit enseignée à l'école.

D'autant plus que dans une vision internationale des choses, la formation d'un noyau de polyglottes représenterait un actif pour le Canada.

Football et concile

Toronto. — CFTO-TV a annoncé qu'un kiosque de la joute de la Coupe Grey sera envoyé à Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, qui assiste au concile oecuménique à Rome. Six autres kiosques seront envoyés aux troupes canadiennes outre-mer. La partie de football a eu lieu samedi et dimanche.

Washington. — La commission à l'énergie atomique des Etats-Unis a fait savoir que les Etats-Unis poursuivront leurs expériences nucléaires souterraines même si l'Union soviétique semble avoir suspendu temporairement les siennes.

Un porte-parole de la Commission a ajouté que les Etats-Unis surveillent attentivement les faits et gestes de l'Union soviétique en matière d'essais nucléaires et qu'il semble que la Russie a cessé toutes ses expériences depuis le 30 novembre dernier.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

veloppement économique. Le ministre, qui présidait la rencontre, a annoncé la création immédiate d'un centre de recherche afin de faciliter les projets d'expansion économique de certains pays moins privilégiés. Il a souligné que l'organisation internationale s'achemine avec succès vers son principal objectif, soit celui de doubler la production mondiale de 1960 à 70. M. Fleming a reconnu que les taux de croissance ont varié selon les continents et que les nations, mais que les résultats sont très satisfaisants dans l'ensemble.

* * *

Paris. — Le général de Gaulle a gracié deux anciens chefs de l'OAS. Il a commué en emprisonnement à perpétuité les condamnations à mort contre l'ex-général Jouhaud et l'industriel algérois André Canal. Le chef d'état a pris cette décision à l'issue d'une réunion des ministres français, au cours de laquelle il s'est dit satisfait du résultat des dernières élections. Le président a en outre annoncé que le nom du futur premier ministre sera publié officiellement sous peu.

* * *

Washington. — Le secrétaire d'état américain a mis la population des Etats-Unis en garde contre un optimisme exagéré en face de l'évolution de la crise cubaine. M. Rusk a précisé qu'il ne faut pas entrevoir nécessairement un règlement rapide des grands problèmes mondiaux. A son avis, le différend cubain aura servi à démontrer au bloc sino-soviétique que l'Occident est résolu à défendre ses intérêts vitaux.

* * *

Londres. — L'Union soviétique possède une flotte de 12 sous-marins mus par l'énergie nucléaire et en construit cinq ou six par année. C'est ce que révèle la dernière édition de l'annuaire des vaisseaux de guerre "Jane's" publié à Londres. Le livre ajoute que d'ici à la fin de l'année, les submersibles soviétiques seront équipés de fusées du type "Polaris" ayant un rayon d'action de 15 cents milles. Pour le moment, l'Union Soviétique posséderait une trentaine de sous-marins équipés de fusées ayant une portée de 350 milles. La flotte des sous-marins soviétiques ou atomiques, comprend 465 unités. Les Etats-Unis en ont 176.

* * *

Karachi. — Le secrétaire d'état adjoint américain, arrivé à Pakistan, a essayé d'atténuer les craintes du gouvernement pakistanais sur les envois d'armes de Washington en Inde. M. Harriman s'est entretenu avec le président pakistanais, M. Ayub Khan, et plusieurs hauts-fonctionnaires de ce pays. L'homme politique a laissé entendre qu'il a discuté le problème du Cachemire qui oppose la Nouvelle-Delhi à Rawalpindi. Il a cependant précisé qu'il n'a pas de solution concrète à suggérer, et qu'il ne songe pas à se poser en médiateur entre les deux gouvernements.

* * *

Alger. — Le parti communiste a été interdit en Algérie. La décision a été prise par le gouvernement algérien quelques jours avant d'être publique. Le ministre de l'information, M. Hadj Hamou, a annoncé d'autre part que l'organe central du parti communiste algérien "El Hourriya" a lui aussi fait l'objet d'une interdiction. Il a ajouté que cette mesure est conforme au programme de Tripoli qui prévoit que le parti communiste n'a pas sa place en Algérie.

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 10 au 14 décembre 1962)

LUNDI: Stéphane Valiquette, s.j., "Le témoin de la lumière"
Chant par la Manécanterie Meilleur de Montréal.

MARDI: François Ader, s.j., "Rencontres parents-maîtres"
Chant par les Pères Jésuites de St-Jérôme

MERCREDI: François Ader, s.j. (interview) "Le principal intéressé"
Chant par les Frères des Ecoles Chrétiennes de Ste-Foye.

JEUDI: François Ader, s.j. (interview) "Mon rôle de prêtre"
Chant par les Missions Etrangères de Pont-Viau.

VENDREDI: G. Tremblay, "Concile, signe de vérité, d'unité et charité"
Chant par Carol Palmer, de Montréal.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.30—Nouvelles
7.31—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prières
8.15—Radio-Réveil
8.30—Nouvelles
8.31—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Cuisine
9.15—Vie de femme
9.30—En vedette
9.45—Pour vs mesdames
10.00—Jeunesse Dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles
11.10—Intermède
11.15—Fémina
11.30—Nouvelles
11.31—Un peu de tout
11.54—Tu es roi chez-toi
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Une page à l'autre
1.07—Sieste musicale
1.30—Nouvelles
1.31—Sieste musicale
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch
3.00—Vie quotidienne
3.15—Radio-S.-C.
3.30—Nouvelles
3.31—Chansonnettes
4.00—Nouvelles
4.15—Chansonnettes
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.31—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—(Selon le jour)
7.30—(Selon le jour)
8.00—Nouvelles
8.30—(Selon le jour)
9.00—Nouvelles
9.02—(Selon le jour)
9.30—Nouvelles
9.40—Sérénade
10.00—Ukrainien
11.00—l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Nouelles
9.00—Le monde parle
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
13.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4.00—Parade des succès
4.30—Orchestre
5.30—Hockey
7.00—Informations
7.30—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Fin des émissions

LUNDI

(Le soir)
7.00—Ensemble vocal
7.15—Affaires de l'Etat
7.30—Sérénade
8.30—Arts et Lettres
9.02—Sérénade

MARDI

(avant-midi))
10.00—Notre invité
10.30—Jeunesse Dorée
10.45—Visages de l'amour
(soirée))
7.00—Neil Chotem))
7.30—Hier et aujourd'hui
8.30—Sérénade
9.02—Canada français

MERCREDI

(soirée)
7.00—Sérénade
8.30—Sérénade
9.02—Mondes imagés

JEUDI

(soirée)
7.00—Variétés de Québec
7.30—Petites symphonies
8.30—Sérénade
9.02—Prace publique

VENDREDI

(soirée))
7.00—Canada français
7.30—Sérénade
8.30—Sérénade
9.02—2 voix un pays

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.31—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du Matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Sortant de l'école
9.30—Tante Lucille
10.00—Nouvelles
10.05—Beau samedi matin
10.30—Nouvelles
10.31—Beau samedi matin
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi matin
11.15—Vers Demain
11.30—Beau samedi matin
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—A votre santé
12.40—Concert du samedi
1.00—Nouvelles
1.02—Concert du samedi
1.30—Variétés du samedi
2.00—Nouelles
2.02—Variétés du samedi
3.00—Nouvelles
3.30—Langue pendue
4.00—Prog. italien
4.30—Prog. indien
5.00—Allegro
5.30—Hockey
7.15—Chapelet
7.30—Samedi avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Samedi avec Paul
12.00—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

Autour du Concile du Vatican

Billet du P. Emile Legault, c.s.c.

Mardi le 20 novembre, à la sortie de la congrégation générale, un air de consternation sur la plupart des visages. Le vote venait d'être pris, au sujet du schéma sur les "sources de la Révélation"... et une minorité acculait le concile à une sorte d'impasse.

Une fois décantées les premières impressions, la situation allait, toutefois, apparaître moins déprimante. La victoire de la minorité, remportée par une faible marge, devenait une défaite morale. Tout près de quatorze cents Pères (presque les deux-tiers de l'assemblée)) avaient tout de même exprimé leur désaveu d'un schéma défendu avec acharnement par l'aile conservatrice et, en un sens, rétrogradé du concile. Quatorze cents pères, représentant un évantail de l'Eglise mondiale, franchissaient spontanément la durée psychologique qui sépare le concile de Trente du concile du Vatican II.

Dès le lendemain midi, changement de climat sur la place Saint-Pierre: des *sourires, une* allégresse ambiante. Un évêque me glissa en passant: "Le Saint-Esprit travaille magistralement". Sans barguiner, le pape Jean venait d'annoncer l'initiative qu'il prenait pour prévenir l'impasse: constitution d'une commission spéciale formée de l'actuelle Commission de théologie et du Secrétariat pour l'unité. Un geste que n'eut pas désavoué Salomon. Cette Commission aurait la responsabilité de repenser le schéma litigieux et peut-être d'en proposer une nouvelle rédaction.

Le Saint-Esprit travaille magistralement...! Un geste comme celui du Pape conditionnera l'avenir du concile. Et pourtant personne ne saurait honnêtement l'accuser d'une intervention indiscrète: l'assemblée garde ses allures démocratiques. Mais il lui est désormais permis d'aller vers ses lignes de force prédominantes, vers une politique d'ouverture évidemment souhaitée par la majorité.

On n'imagine peut-être pas assez le tranquille courage qu'il aura fallu à Jean XXIII pour "débloquer" le concile. A l'issue de la congrégation générale, il tenait audience dans la salle Clémentine: une audience de routine. Il causa familièrement avec les gens, comme un vieux curé qui rentre de son jardin. Pas un dialogue au sens exact du mot... et pourtant un échange, d'âme à âme, avec saillies amusantes de ci de là. Toute la sérénité d'un vieux curé...

Pourtant, une heure ou deux avant, il avait donné un coup de barre en quelque sorte historique, il avait remis le concile dans le souhaitable chenal qui mène à l'unité chrétienne. Je ne sais rien des réactions, chez les observateurs protestants ou orthodoxes. Il ya bien des chances qu'elles soient traversées d'une certaine admiration pour l'homme paisible et doux qui tient en main le concile sans le paralyser. Il y faut plus qu'un sens ordinaire de l'humanité et de Dieu.

* * *

Un laïc siège maintenant au Concile

Le correspondant de "La Croix" de Paris à Rome, Jean Pélissier, rapporte que, à titre exceptionnel, Jean XXIII a invité Jean Guitton à siéger avec les observateurs pendant la durée du Concile.

Ce geste du Saint-Père met le sceau à quarante années d'apostolat oecuménique. En effet, dès l'âge de 20 ans, M. Jean Guitton a été préoccupé par les problèmes oecuméniques. Il a été l'ami du cardinal Mercier, de M. Portal, de lord Halifax. Il a été mêlé aux célèbres conversations de Malines. Nul doute qu'il puisse apporter à la cause oecuménique un appoint très important.

Il n'est que de lire à ce sujet l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre: **Dialogue avec les précurseurs, journal oecuménique 1922 - 1962.** Il y évoque, après un portrait de Jean XXIII lord Halifax et le cardinal Mercier, ses rencontres avec M. Pouget. Il y donne plusieurs de ses méditations, évoque l'union chrétienne dans les camps de prisonniers. Il publie un dialogue oecuménique sur la confession des péchés, un échange oecuménique sur la Vierge Marie, les institutions du cardinal Saliège. D'autres chapitres sont consacrés au pasteur Shutz et à la communauté de Taizé, au dialogue oecuménique, au Concile.

Le dernier chapitre est intitulé: "Le point de vue d'un laïc".

Titre suggestif, puisque c'est la première fois, dans les temps modernes, qu'un laïc participe aux travaux d'un Concile oecuménique. "Nous pouvons donc considérer, me semble-t-il, que l'hommage fait à M. Jean Guitton est en même temps un hommage au laïcat", remarque Jean Pélissier.

PREPARER L'UNITE EST UN TRAVAIL LONG ET PATIENT

Venise. — Le cardinal Augustin Bea, dans une conférence qu'il a fait à Venise, a exposé la situation actuelle du problème oecuménique.

Il a souligné d'abord que beaucoup de chrétiens ont cru, au début, que le Concile était une Assemblée comprenant toutes les confessions chrétiennes. D'où une certaine déception que le Secrétariat pour l'union des chrétiens a dû dissiper. Pour cela, une série de manifestations ont été permises, telles que les "visites de courtoisie" faites au Pape par des chefs de confessions non catholiques, l'envoi d'observateurs catholiques officiels à la troisième Assemblée du Conseil oecuménique des Eglises, et les contacts en vue de l'envoi d'observateurs non catholiques au Concile oecuménique.

Exprimant enfin sa confiance en l'assistance divine en vue de la réalisation de la tâche qui s'offre aux chrétiens pour le retour à l'unité, le cardinal a dit: "Il ne s'agit certes pas de conclure immédiatement à cette union, mais de la préparer en trouvant des solutions aux problèmes qui concernent les relations entre les catholiques et les non-catholiques, en stimulant le travail des catholiques en faveur de l'union et leur collaboration dans les domaines qui ne concernent pas directement la foi. Ce sera un travail certainement long et patient, mais c'est le seul pouvant mener au but."

* * *

LA LIBERTE DE DISCUSSION APPORTE UN SOUFFLE D'AIR FRAIS

Au cours d'une conférence de presse qu'il a fait à Saint-Louis des Français, le Père Jean Daniélou, s.j., a développé quelques réflexions en marge du schéma sur les sources de la Révélation.

Le débat conciliaire, estime-t-il, était nécessaire, car il y a actuellement dans l'Eglise, au niveau théologique, un malaise qu'il fallait débrider. La totale liberté de discussion et la présentation des opinions les plus diverses apportent un souffle d'air frais.

On a dit que le Concile devait être essentiellement un Concile de la pastorale. Mais celle-ci doit aussi être intellectuelle. Il faut avoir pitié des intelligences comme des corps et nourrir leur faim de connaissance. L'opposition entre la pastorale et la doctrine est donc une fausse opposition.

Ce que l'orateur reprocherait au schéma, c'est de manquer du sens de l'homme contemporain. D'autre part, l'important problème de la Tradition et de l'Ecriture y est posé maladroitement. Les catholiques reprochent aux protestants de méconnaître la tradition et ceux-ci reprochent aux premiers de méconnaître l'Ecriture. Or, l'une ne suffit pas sans l'autre et la valeur du magistère est d'être une Tradition vivante. Les évangélistes n'ont pas eu les mêmes soucis que les historiens, au sens actuel du terme; ils ont recueilli des traditions dans lesquelles l'événement est raconté, mais qu'ils présentent sous leur angle théologique.

* * *

LES RUSSES ET LE CONCILE

Berlin. — Les pères conciliaires ont voué une attention toute spéciale aux observateurs de l'Eglise orthodoxe russe. Cette attention est aussi le fait des journalistes et de nombreux curieux de Rome. Telle est l'opinion des deux observateurs orthodoxes russes: le professeur Borowoj et l'archimandrite Wladimir Kotljarow.

Les deux observateurs ont déclaré à un correspondant de l'Agence soviétique "Nowosti" que l'estime croissante dont jouit l'Eglise russe provient de ses relations oecuméniques et de ses efforts en faveur de la paix.

L'archimandrite a regretté que les observateurs des Eglises orthodoxes ne soient pas plus nombreux. Le professeur Borjow a souligné que, depuis le premier jour de leur séjour à Rome, ils avaient été entourés amicalement. Le Pape, le Conseil de Présidence du Concile, le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, d'autres pères conciliaires ont manifesté "leur amour envers notre Eglise et notre Patriarche", mais aussi leur respect et leur amitié envers notre peuple et sa lutte pour la paix".

Selon un organe de Berlin-Est, le professeur Borjow aurait ajouté que les déclarations du Pape et l'appel des pères conciliaires correspondent au désir de tous les croyants et de tous les peuples. Un début si favorable et si prometteur permet d'espérer que le deuxième Concile du Vatican apportera une contribution notable à "la noble cause de la paix" et "au renforcement de l'amitié entre les peuples".

* * *

LES EVEQUES UKRAINIENS N'ONT PAS FAIT DE DECLARATION COLLECTIVE

Il y a quelques jours, un journal italien et une agence de presse ont annoncé dans une information reproduite dans de nombreux journaux que les évêques ukrainiens en exil présents au Concile avaient signé une déclaration collective demandant la libération de Mgr Joseph Slipyi, archevêque et métropolite ukrainien de Lwow, déporté et détenu illégalement en Sibérie depuis 17 ans, et de tous les évêques empêchés d'exercer leur ministère dans les pays communistes.

Or "La Croix", de Paris, déclare que, de source sûre, elle est en mesure d'affirmer que les évêques ukrainiens n'ont pas signé une telle déclaration.

"Des contacts que l'on peut avoir avec eux à Rome, ajoute le quotidien catholique de Paris, on retire l'impression qu'ils ressentent profondément les souffrances de leur communauté et celles de leur chef, le métropolite Joseph Slipyi et qu'ils offrent ses souffrances et leur prières pour l'unité de tout les chrétiens et pour la paix du monde."

—La patrie vit du concours et du travail de tous ses enfants et, dans la mécanique de la cociété, il n'y a pas de ressort inutile.

Joubert

Le chapelet à CHFA

DECEMBRE 1962

6. Les familles Eloi et Rock Proulx de Legal
7. Les RR. SS. de la Providence, Pensionnat St-Jean-Baptiste de McLennan
8. La famille de M. et Mme J. A. Routhier, de St-Paul
10. La famille de Mme Blanche Dumas, de Falher
11. La paroisse St-Benoît de Picardville
12. La famille de M. et Mme Clément Thériault, de Donnelly
13. La famille de M. et Mme Paul Goutier, de Vermillon
14. Les employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
15. Les employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
17. La famille de M. et Mme Marcien Forestier, d'Edmonton
18. La famille de M. et Mme Jacques Sylvestre, de Bonnyville
19. La famille de M. et Mme Hilaire Leclerc, de Girouxville
20. La paroisse de St-Albert
21. M. l'abbé Pigeon et Léo De Champlain, de Legal
22. Les employés de l'Hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
24. La famille Choquette, Falher Motors, de Falher
25. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edm.
26. La paroisse de Jean-Côté
27. La famille de M. et Mme Paul E. Busque, de Thérien
28. Un paroissien, de la paroisse Immaculée-Conception, Edm.
29. La famille de M. et Mme Gabriel Noël, de Guy
31. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert.

Les mots qui restent

The little King Craig

Sir James Henry Craig, qui fut gouverneur du Canada de 1807 à 1811, n'a pas laissé un bon souvenir chez les Canadiens français. Agé de 59 ans lorsqu'il prit le gouvernement du pays, ses rudes campagnes aux Pays-Bas, aux Indes, en Italie, en Sicile, etc., avaient détruit sa santé. Aigri par la maladie, accoutumé par sa vie de soldat à donner des ordres sans recevoir d'observations, il n'était pas fait pour être gouverneur constitutionnel. Napoléon 1er était alors au faîte de sa puissance, et ceux qui entouraient Craig lui mirent dans la tête que le grand empereur songeait à s'emparer du Canada, et qu'il recevait ici un accueil sympathique de la population. Rien n'était plus faux, mais le gouverneur prit dès lors les Canadiens français en grippe. Pour lui, ils n'étaient que des conspirateurs et des traîtres, ne songeaient qu'à secouer le joug de leurs nouveaux maîtres. De là les mesures de rigueur, les arrestations, les injustices de l'administration de sir James Henry Craig. M. de Gaspé, dans ses **Mémoires**, nous apprend qu'en Angleterre on appelait le gouverneur Craig **The Little King** Craig (le petit roi Craig), parce qu'il aimait la pompe et le faste. Craig était fier et orgueilleux, dit encore M. de Gaspé, mais non vain, car la vanité est l'apanage des sots, et le gouverneur Craig avait beaucoup d'esprit. L'auteur des **Anciens Canadiens** et des **Mémoires**, qui avait été souvent l'hôte de sir James Craig, s'est cru obligé de prendre la défense de ce gouverneur dont la mémoire est si odieuse aux Canadiens français. M. de Gaspé écrit que, peu avant son départ du Canada, Craig avoua à son oncle de Lanudière qu'il avait été odieusement trompé sur le compte des Canadiens français et que, s'il lui était donné de recommencer l'administration de la colonie, il agirait différemment. M. de Gaspé se doutait que sa défense du gouverneur Craig ne serait pas acceptée facilement par ses lecteurs, puisqu'il ajoute tout de suite après son plaidoyer: "Comment se fait-il qu'un homme si pénétrant se soit laissé abuser?" En effet, sir James Henry Craig avait la réputation d'être instruit et très intelligent. Gouverneur du Canada, il avait le devoir de s'informer, de voir par lui-même. Il préféra accepter les opinions d'un esprit étroit comme Ryland. Après tout, croyons-nous, sir James Henry Craig a bien mérité la réputation peu enviable qui s'est perpétuée dans les générations canadiennes-françaises jusqu'à nos jours.

D'après M. de Gaspé, **Mémoires.**

Pierre-Georges Roy

—La vraie patrie est celle où l'on rencontre le plus de gens qui nous ressemblent.

Stendhal

* * *

—De toutes les souffrances de la pauvreté, la plus rude pour les malheureux est de paraître ridicule.

Juvénal

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

Un boomerang revient souvent en arrière

Le sermon qui alla droit au coeur

Conte d'Adalbert Seipolt

(suite de la semaine dernière)

Il n'était pas rentré depuis un quart d'heure que l'évêque en personne l'appelait au téléphone, pour lui exprimer son plus chaleureux remerciement du sermon extraordinaire qu'il venait de donner et pour lui révéler que les chanoines titulaires les plus blasés avaient été profondément émus. La comtesse de Hautbourg, qui ordinairement n'était pas avare de critiques, le congratula avec encore plus de chaleur au téléphone. Elle l'appela de Bossuet de l'âge atomique. Il y avait longtemps qu'elle connaissait son style étincelant, mais aujourd'hui à la cathédrale elle avait constaté qu'il avait le génie oratoire d'un Cicéron. Ce sermon l'avait instruite trois fois plus que l'ensemble des sermons dominicaux de l'année précédente.

C'étaient des jugements de connaisseurs. Le peuple ordinaire ne jugerait guère autrement. Il avait observé deux hommes habillés simplement près du premier pilier de la nef qui retenaient leur souffle et s'essuyaient les larmes des yeux. Honoré devait bientôt apprendre que ces deux hommes étaient le garçon du buffet Antoine et le chauffeur Joseph.

Marthe lui apporta l'assiette de charcuterie et une bouteille de Chablis de 1947. Toutes deux avaient une fraîcheur délicieuse. Auparavant, Honoré avait été souvent obligé de constater avec regret que les mets arrivaient tièdes sur la table. Depuis quelques jours, Marthe semblait faire plus attention.

De la belle musique convient après une belle journée. Dans sa discothèque, il choisit quintette des Maîtres Chanteurs qu'il aimait par-dessus tout. Et lorsque la cantatrice commença d'une voix douce "Heureux comme le soleil", Honoré l'accompagna en fredonnant. En rêve, il lui sembla que quelqu'un lui imposait une mitre sur la tête.

Lorsque le lendemain matin, il rentra de l'Université — les étudiants lui avaient fait une ovation pendant plusieurs minutes et ses collègues lui avaient frappé amicalement sur l'épaule — il constata qu'une petite auto barrait à sa Fiat l'entrée du garage. D'un air contrarié, il descendit et demanda à sa soeur Irène qui apparaissait sur la porte, ce que cela signifiait.

"Le sais-je"? répondit-elle brusquement. — J'espérais que tu pourrais m'expliquer la chose. Ce n'est pas en effet le seul événement curieux aujourd'hui. Tu venais seulement de partir à l'Université, quand ce véhicule est arrivé. Un garçon de café du nom de Jeannot, a demandé après toi. Je lui ai conseillé de revenir à midi. Il m'a dit qu'il n'en avait pas le temps et m'a expliqué ce qu'il voulait. Il a entendu ton sermon hier soir et il est rentré très ému chez lui, se demandant de quoi il pourrait bien se priver et finalement il n'a rien trouvé que ce misérable pou de la route. Il m'a dit l'avoir acheté dans un accès de folie des grandeurs et ne l'avoir utilisé que pour des voyages d'agrément. Il est donc plus chrétien de te l'amener pour que tu l'utilises dans un but humanitaire."

Honoré regarda vers le sol, pour que sa soeur ne vit pas son visage. — Intéressant", murmura-t-il.

—Ensuite", continua Irène — est apparu un peu après un certain Joseph Sommer, chauffeur au séminaire des missions et il a déchargé un poste de télévision. C'est un appareil bon marché; mais il est quand même surprenant que des gens comme lui puissent se le payer. La raison a été la même que pour le garçon du buffet. Le chauffeur a été lui aussi emballé par ton exhortation à se priver, pour l'amour de Dieu, de tout le superflu".

—Est-ce qu'il a vu mon poste qui est beaucoup plus gros?" demanda nerveusement Honoré.

—C'était inévitable. Mais il a cru qu'il avait été déposé par une bonne âme. Je lui ai certifié."

—Tu as donc menti, toi, la soeur d'un professeur de morale?"

—Fallait-il lui dire la vérité?" répliqua Irène d'un ton acerbe.

—Laisse-moi seul", dit Honoré. Il s'enferma dans sa chambre, se jeta sur un fauteuil et se mit à réfléchir longuement. On aurait pu croire qu'il pleurait. Naturellement, tout à fait doucement.

Par contre la cuisinière Marthe sanglotait tout haut et même si haut que le professeur l'entendit à travers la porte fermée. Il ouvrit, s'avança sur le seuil et lui demanda: "Qu'est-ce qu'il y a, ma bonne Marthe?"

—Mademoiselle votre soeur — dit en sanglotant de plus belle la cuisinière — Mademoiselle votre soeur m'a traitée d'idiote."

—Irène, qui est si douce, vous a traitée d'idiote ? Mais pourquoi?"

—A cause du frigidaire . . .

—Comment? Nous avons un frigidaire? Et depuis quand?"

—Je l'ai acheté il y a quinze jours, avec mes économies. Monsieur a pu ainsi avoir des plats bien frais."

—Oh! la bonne âme Mais qu'est-il arrivé à ce frigidaire? Vous l'avez détérioré?

—Je m'en suis débarassé."

—Comment? Il lui manquait quelque chose?"

—Il fonctionnait très bien. Mais hier, dans votre sermon, vous avez demandé avec tant d'insistance: "Est-il nécessaire qu'il y ait un frigidaire dans toutes les cuisines?" Et lorsque ce matin, le garçon du buffet a amené son auto et le chauffeur sa télévision, je me suis dit: Marthe, il ne faut pas que ces hommes te fassent honte et j'ai apporté le frigidaire à l'hospice de vieillards des Petites Soeurs des Pauvres."

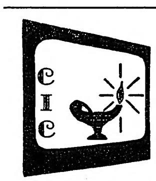
Elle leva les yeux vers le professeur, comme s'il devait essuyer spirituellement ses larmes. Mais ce fut Honoré lui-même qui sentit les larmes lui venir aux yeux. — Vous avez donc pris tellement au sérieux mon sermon, ma bonne Marthe? Tellement au sérieux?"

Elle le regarda d'un air étonné. — Tout le monde a pris votre sermon au sérieux, Monsieur. Et certainement vous le premier?"

(Fin)

VOLKSWAGEN AU SERVICE DE CHFA

Voici la nouvelle petite VOLKSWAGEN 1962 qui vient d'être mise au service du département commercial de CHFA. Cette voiture dont le gérant de CHFA ne cesse de vanter les qualités, parcoure les rues de la ville d'Edmonton et lorsque vous le verrez au coin d'une rue, soyez assurés que son conducteur parle français et travaille pour CHFA. la VOLKSWAGEN NORTHERN LTD. 109ème rue et Kingsway.



Cinéma et culture

Films à l'écran

3 SERGEANTS

Cote morale: Tous

Américain, 1962, 112 min., Panavision, Technicolor. Western réalisé par John Sturges avec Frank Sinatra, Dean Martin et Peter Lawford.

Des Indiens fanatiques ayant massacré les habitants d'un petit village, trois sergents de la cavalerie américaine sont envoyé sur les lieux avec un groupe de soldats, Jonah un Noir à qui ils ont rendu service et qui s'est attaché à eux, les suit dans leur mission. Les trois amis sont capturés par les Indiens après avoir découvert leur repaire. Ces derniers les forcent à assister impuissants à l'attaque d'un régiment de cavalerie. Cependant Jonah réussit à avertir les soldats par une sonnerie de trompette et les Indiens sont décimés.

Mené avec verve et allant, ce western est une transposition du film de Stevens CungaDin. John Sturges a situé l'action dans des paysages d'une beauté sauvage et a tourné son film avec une ignorance désinvolte de la vraisemblance. Les vedettes cabotinent à qui mieux mieux mais l'ensemble est loin d'être déplaisant.

Appréciation morale: Les violences, habituelles au genre, sont encore atténuées par le ton d'humour. Tous.

* * *

THE SAVAGE INNOCENTS

Cote morale: adultes

Franco-Italien, Para., 1960, 110 min. Supertechnirama, Technicolor. Etude de moeurs réalisée par Nicholas Ray avec Anthony Quinn, Yoke Tani et Carlo Guistini.

Un Esquimau, Inuk, décide de prendre femme. Il épouse la jeune Asiak, qui l'a suivi à la chasse. Au cours d'un voyage, il entre en contact avec les Blancs; mais sa femme, déçue par les moeurs de ces derniers, le ramène dans leur solitude glacée. A la suite d'un différend avec un missionnaire, Inuk le tue accidentellement. Quelque temps après, Asiak donne naissance à son premier enfant. Mais la police recherche Inuk pour meurtre. On vient l'arrêter. Après bien des difficultés, il est relâché et peut reprendre sa vie nomade de chasseur et de pêcheur.

Malgré le nom de son auteur et tout le déploiement d'images magnifiques et de couleurs qu'il renferme, ce film ne saurait faire oublier Nanouk de Flaherty, plus sobre et dépouillé, mais tellement plus vrai. Toute la partie de l'enquête policière et de l'arrestation frise le mélo, et le dialogue est très inégal. Anthony Quinn est excellent.

Appréciation morale: Quelques images osées et la liberté de moeurs des Esquimaux font réserver le film aux adultes.

Vive le volontariat !

Winnipeg. — L'Association médicale du Manitoba est d'avis que les habitants de cette province sont aussi bien traités avec un plan médical volontaire que les gens de la Saskatchewan avec un plan d'assurance-santé gouvernemental et obligatoire. Personne n'est privé de soins médicaux au Manitoba, quelle que soit sa capacité de payer, affirme l'Association en réponse à des remarques faites à Winnipeg par le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd.

A CBXT

Horaire des émissions françaises canal 5 Edmonton

SAMEDI (8 décembre):

9.30—Courrier du Roy — Les aventures de Michel Le Neuf et de son jeune compagnon indien Kiwi, durant une période troublée dans l'histoire de la Nouvelle-France.

10:00—Dans tous les cantons — Emission de folklore canadien-français. Chansons et danses par les gens de la région de Sainte-Foy. Texte de Gilles Vigneault lu par Pierre Nadeau.

10.30—Enquête Jobidon — "Fugue en mineur". La fille d'un riche industriel de Québec est enlevée. Son ravisseur demande une forte rançon.

11:00—Une émission de variétés comprenant des sketches humoristiques, des chansons et des parodies, mettant en vedette Dominique Michel et Denyse Filiatrault. Invité: Paul Dupuis.

11.30—Droit de cité — Le rôle traditionnel du commissaire d'écoles. Le gouvernement provincial contrôle de plus en plus les gestes des commissaires d'écoles; sont-ils menacés de disparaître?

DIMANCHE (9 décembre a.m.):

9:30—Coucou — Emissions pour les jeunes. Chansons danses et jeux avec Josette et patapou le fou du roi.

10.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut—Téléroman de Claude-Henri Grignon. Dubouquet, le nouveau secrétaire du curé Labelle, rend visite à l'avare tandis que le père Ovide subit une humiliation à l'auberge. Alexis acceptera-t-il d'être l'intendant du château de Baby?

10.30—Soif de Dieu — Une émission religieuse qui a pour thème les Grandes religions. L'animateur de cette série est l'abbé Ambroise Lafortune.

11.00—Temps présent — "Les enfants du silence". Le problème de la surdité chez les enfants.

11.30—En habit du dimanche — Une émission de variétés animée par Jacques Normand. Invités: Renée Claude, Joel Denis et Joe et Blacky. Chorégraphie par Michel Conte. Orchestre dirigée par Neil Chotem.

Si Duplessis vivait . . .

Ottawa. — Si M. Duplessis vivait encore, il s'amuserait ferme de l'une des révélations du rapport de la Commission Glassco.

En 1951, lors de la visite à Québec de leurs Altesses Royales la princesse Elisabeth et le prince Philippe, M. Duplessis avait interdit à la Gendarmerie royale d'exercer sa surveillance sur la pelouse du parlement provincial, alléguant que ç'aurait été là une violation de l'autonomie provinciale.

Voici aujourd'hui, la Commission Glassco révèle que "la pelouse de l'Assemblée législative de Québec est une terre de la Couronne".

"D'un bout à l'autre du Canada, de nombreuses propriétés fédérales sont utilisées par des tiers, écrivent les commissaires. On trouve des arrangements de toutes sortes et il n'y a aucune marche spécifique à suivre".

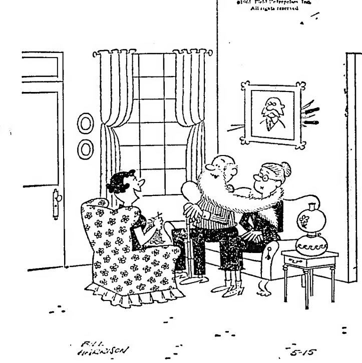
Cela donne lieu à certaines anomalies, ajoute-t-on, mentionnant comme exemple la pelouse du parlement provincial ainsi qu'une partie du terrain de l'exposition d'Ottawa.

Un auteur infatigable



Photo prise lors du lancement du livre du Chanoine Lionel Groulx : "L'Histoire du Canada français", en deux tomes reliés, que Fides publie dans sa belle collection "Fleur de Lys". De gauche à droite le R.P. Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur général de Fides, le R.P. Richard Arès, s.j., de "Relations", le chanoine Groulx et M. François-Albert Angers.

Devinez qui . . .



. . . a attrapé un rhume

M. J. M.-Dechêne . . .

(suite de la première page)

bouillant adolescent, aux études au Séminaire de Québec, pour la chose politique. Grand admirateur de Sir Wilfrid Laurier à l'époque, les anciens élèves de ce temps-là se souviennent encore de ses envolées oratoires. Ce talent allait le servir admirablement dans les luttes auxquelles il devait participer plus tard, tant sur le plan politique que sur le plan social, d'abord dans l'état du Maine comme tout jeune homme, et ensuite en Alberta.

Mêlé au combat de résistance et de survivance d'un côté et aux activités politiques de l'autre au tout début de sa carrière dans l'Ouest, M. Miville-Dechêne est élu député provincial dans le nouveau comté de Beaver Crossing en 1921, au moment même où la vague des Fermiers Unis déferlait sur la province. Plus tard ce sera le comté de St-Paul qui l'enverra comme son représentant à l'Assemblée Législative.

En 1935 la victoire quasi totale des Créditistes met une fin temporaire à ses activités de législateur. Ce fut de courte durée, car en 1940 on le retrouve sur les champs de bataille politiques, mais cette fois dans l'arène fédérale. Il remporte haut-la-main et dès lors il devient une voix importante au gouvernement et au sein du parti libéral sur la scène nationale. En effet dans l'élection de 1945 il est un des deux seuls libéraux élus et en 1957 il est le seul. C'est donc le dernier député libéral fédéral élu en Alberta jusqu'à nos jours.

Comme beaucoup des pionniers de sa taille et de cette époque, M. Dechêne recherchait les horizons lointains. C'est pourquoi on le trouve à Thérien et St-Vincent en 1919, à St-Paul en 1926 et à Bonnyville en 1930. C'est dans ce pays, nettement canadien-français dans ce temps-là, qu'il a fait sa marque. Il a joué un rôle décisif dans l'essor de toute cette région. Comme chef de file il a occupé de nombreux postes qui lui ont permis de diriger le développement de ce nouveau pays et de favoriser l'épanouissement des Canadiens français.

Chevalier de Colomb depuis son jeune âge, M. Dechêne était reconnu comme Catholique pratiquant et sincère. C'est ainsi qu'en 1952 il se voyait décerner la médaille "Fone Merenti" par le Saint-Siège.

M. Dechêne a toujours joui d'une grande popularité personnelle autant chez l'adversaire que parmi ses supporteurs à cause de sa franchise et de sa probité. C'est pourquoi son épouse dévouée qu'il laisse dans le deuil peut compter aujourd'hui sur la sincérité des multiples expressions de sympathie qui s'adressent à elle et à ses enfants.

L'Alberta française, et l'Alberta tout court, a perdu l'un de ses fils les plus respectés, mais sa mémoire continuera d'être un encouragement précieux à tous ceux qui acceptent de prendre la relève.

Lundi soir, au salon mortuaire Connelly-McKinley, eut lieu les prières usuelles pour le repos de l'âme de M. Dechêne. Puis le corps fut transporté à Bonnyville et il fut exposé en l'église Saint-Louis où des prières furent récitées mardi soir et où le Service funèbre fut chanté ce matin, mercredi, par le R.P. Ludovic Larose, o.m.i., un ami de toujours du défunt.

La Survivance se joint aux très nombreux amis de la famille Dechêne et présente ses plus sincères condoléances à Madame Dechêne, à Me André Dechêne, C.R., vice-président de l'A.C.F.A. et président de Radio-Edmonton Limitée, ainsi qu'aux membres de la famille.

Horizons . . .

(suite de la première page)

droit d'assister à la Messe et ce qui le prive de la sépulture ecclésiastique.

Malgré toutes ces condamnations explicites, Collin a poussé le cynisme jusqu'à prétendre avoir reçu l'approbation de Pie XII et de Jean XXIII.

Qu'un esprit malade se prétende pape Clément XV et successeur de droit de Jean XXIII rien de tellement extraordinaire à cela: dans tous les hôpitaux psychologiques, il y a toujours eu un certain nombre de malades qui se présentent comme Napoléon, Victor Hugo, Papineau ou Sir Wilfrid Laurier. Ce qui est extraordinaire, c'est de trouver des gens qui soient assez ignorants ou assez naïfs pour se faire les disciples de Clément XV et du frère Jean, pour adopter leur doctrine et pour s'en constituer les propagandistes acharnés. Et c'est en cela que se manifeste l'esprit de Satan, le père du mensonge: pas satisfaits de s'égarer, ces gens veulent absolument en entraîner d'autres dans leur erreur.

De fait, il semble qu'un petit groupe de faux mystiques, à Edmonton, soient tombés dans le piège et mettent un zèle aveugle à former une petite église. Prions pour eux et souhaitons que nos gens écoutent la voix du gros bon sens éclairé par la foi.

J.P.

L'ACFA . . .

(suite de la première page)

du Jubilé éclata avec ses 230 assistants et il fallut en ouvrir une seconde. M. Léonard Rousseau organisa les jeux afin de familiariser tout le monde et M. Marc Ayotte paya les frais de quelques chants.

* * *

Le dossier du Congrès contenait 96 feuilles, un véritable bouquin. Il a fallu toute la soirée d'une quinzaine de personnes pour en cataloguer ses 25,000 feuilles.

* * *

Un relevé des hommes d'affaires dans onze villages bilingues révèle que 71 sur 180 sont membres du Plan de Sécurité Familiale.

* * *

M. Lucien Maynard a soulevé au Congrès l'idée de publier un "almanach canadien-français" avec une section spéciale pour les hommes d'affaires. "Ceci, dit-il, ferait connaître nos hommes d'affaires et serait une source de revenus pour l'Association."

* * *

Le Comité régional de l'ACFA à Bonnyville, passait le 20 novembre, un vote de félicitations à Soeur Dominique-de-Marie,s.s.v., principale à Bonnyville, pour sa récente thèse concernant l'enseignement du Français aux anglais. Cette thèse lui a valu sa Maîtrise en Education. Félicitations.

* * *

L'ACFA, sous la direction de son secrétaire général, le R.P. Patoine, est à répérer toutes les résolutions des Congrès antérieurs afin de les codifier.

* * *

A Edmonton, sur 175 membres de l'ACFA, 100 sont abonnés au journal "La Survivance". Ce journal est un véritable besoin et une véritable mine d'informations pour tout Canadien français qui s'intéresse aux choses françaises en Alberta.

* * *

Le Club du Président d'Edmonton tient aujourd'hui sa dernière réunion pour l'année 1962. Le président, Me Lionel Tellier, est assisté dans ses fonctions par MM. Paul Doucet, vice-président; Me Guy Fontaine, secrétaire, et M. Prince, coordinateur des programmes.

* * *

Dimanche le 25 novembre, S.E. Mgr MacDonald bénissait l'école Grandin.

* * *

Le 2 décembre, Mgr McLennan, du Couvent St-Joseph, bénissait et ouvrait officiellement l'école Lacombe. Ce nom fut choisi pour commémorer la première école catholique d'Edmonton, qui, d'après les historiens, fut fondée par le Père Albert Lacombe, o.m.i., dans sa sacristie au Fort Henry.

Grande-Bretagne: à d'autres, la suprématie navale

Londres. — "Il est manifeste que le Royaume-Uni n'a plus les moyens d'avoir une flotte puissante comme au temps où "Royal Navy" ne connaissait pas de rivale et faisait régner l'ordre dans le monde. Il n'a d'ailleurs plus besoin d'une telle flotte", déclare M. Blackman, éditeur du "Jane" dans la présentation de la 64e édition de ce répertoire des marines de guerre du monde.

"Maintenant, ajoute M. Blackman, la marine royale fait intégralement partie de l'OTAN et son rôle policier a été adopté par la marine américaine".

"Depuis 1945, a précisé l'éditeur du "Jane", le Royaume-Uni a envoyé à la ferraille 15 cuirassés et un croiseur, désarmé ou vendu 30 porte-avions, vendus ou envoyés à la ferraille 54 croiseurs, 280 contre-torpilleurs, 340 frégates ou escorteurs et 110 sous-marins.

La semaine A Québec

Québec. — Le vérificateur des comptes du Québec, M. Vézina, a fait savoir que des détournements de fonds et des irrégularités relevés au cours de la dernière année financière du gouvernement provincial. M. Vézina a précisé que ces irrégularités ont été constatées dans quatre services gouvernementaux, notamment au service des écoles de protection de la jeunesse et au bureau des examinateurs des électriciens. Les deux autres ont été signalées à la station piscicole de Lachine, et au fonds de l'assistance publique. Le vérificateur des comptes publics a ajouté que les deux coupables ont été renvoyés au service des écoles de protection de la jeunesse, et que le procureur général et les ministres ont été informés de la situation dans les autres cas. M. Vézina a mentionné une cinquième irrégularité qui a été corrigée. Les cautionnements versés par les constructeurs de route pour garantir leurs travaux n'avaient jamais été envoyés au ministre des finances. Il s'agirait de la première fois dans l'histoire de la Province, que le vérificateur des comptes publics révèle par écrit les résultats de ses recherches.

* * *

Québec. — Le contrat de construction du pont reliant Ste-Anne de Bellevue et l'Ile Perrot, à l'ouest de Montréal, a été signé entre le gouvernement du Québec et l'entrepreneur. L'ouvrage de 534 mille dollars sera construit par la compagnie Louis Donolo Incorporée de Montréal, qui a présenté la plus basse des 14 soumissions reçues.

* * *

Québec.—La Régie des Alcools a déterminé les heures de vente des boissons alcooliques pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Ce commerce sera interdit après 10 heures du soir le lundi 24 décembre et après minuit le 31 décembre. Les jours de Noël et du Jour de l'An, les heures régulières du dimanche devront être respectées.

* * *

Paris. — La Maison du Québec à Paris a célébré son deuxième anniversaire de fondation en annonçant un vaste programme d'expansion, notamment dans le domaine culturel. Le directeur de l'institution, M. Lussier, prévoit une exposition pour le mois prochain d'oeuvres et de deux peintres montréalais, MM. Jean-Paul Mousseau et Marcel Barbeau. Il a également annoncé la création d'un centre d'accueil pour les étudiants canadiens, de même qu'un projet d'échanges de conférenciers entre les universités de France et du Québec.

* * *

Montréal. — Les travaux concernant les deux contrats récemment octroyés par la ville de Montréal pour la construction du métro débuteront à la mi-décembre. Il s'agit d'abord du creusage de la section est-ouest qui reliera les rues Atwater et de la Montagne, sous les rues Burnside et St-Luc, et de la section nord-sud, sous la rue Berri, entre la rue Cherrier et le boulevard Rosemont. Ce sont les troisième et quatrième contrats accordés par Montréal. Un cinquième doit être donné vers le Nouvel An.

* * *

Québec. — Le conseil des arts du Canada a accordé une série de subsides à des universités et collèges canadiens. L'Université de Montréal se voit attribuer une somme de 400 mille dollars pour la construction d'une maison d'étudiants au Séminaire de Valleyfield. De son côté, l'Université Laval recevra 750 mille dollars, dont 350 mille serviront à la construction d'une maison d'étudiants au collège de Matane et 300 mille pour le nouvel immeuble de l'Académie de Québec à Sainte-Foy.

* * *

Montréal. — Le directeur du bureau de l'expansion économique de Montréal, M. Gratton, a déclaré qu'il est nécessaire que l'expansion universelle de Montréal soit dépourvue de médiocrité et de banalité et qu'il faut songer à en faire une oeuvre qui ne sera comparable à aucune autre exposition organisée précédemment. M. Gratton a rappelé que notre pays jouit d'un énorme prestige à l'étranger et qu'il ne peut donner l'impression de carence dans ses structures matérielles, culturelles et spirituelles.

* * *

Trois-Rivières. — Un nouveau journal de petit format, le "Boreal Express" a été lancé la semaine dernière. Ce mensuel un peu particulier paraîtra à Trois-Rivières et traitera de l'histoire du Canada sous une forme journalistique. Rédigé par six professeurs et spécialistes trifluviens, il doit être publié pendant 7 ans et chaque numéro traitera des événements marquant une période donnée de notre histoire. La première livraison est presque entièrement consacrée aux Indiens.

La semaine des Communes . . .

(suite de la première page)

services juridiques .Il suggère que les travaux d'impression soient remis à des imprimeurs indépendants et que l'imprimeur de la reine ne fasse que des travaux d'édition.

A Ottawa, les Communes ont étudié de nouvelles prévisions budgétaires du gouvernement. Le ministre des Finances, M. Nowlan, a annoncé des dépenses supplémentaires de plus de 148 millions de dollars pour l'année financière 1962-63. Cette somme porte à six milliards 196 millions de dollars le programme total de dépenses du gouvernement pour cette période. C'est le ministère du Travail qui bénéficiera le plus largement de ce nouveau budget, soit 80 millions de dollars. Le reste sera réparti entre la commission des transports, qui obtiendra près de 50 millions de dollars; le ministère de l'agriculture plus de cinq millions; le ministère des affaires des anciens combattants plus de deux millions de dollars; et celui des pêcheries plus d'un million 300 mille dollars.

Enfin, le premier ministre du Canada a fait part de son intention d'expédier le plus d'affaires publiques d'ici Noël. Dans une allocution aux Communes, M. Diefenbaker a déclaré qu'il réunirait les chefs des partis politiques pour discuter avec eux du programme législatif. Il a ensuite indiqué qu'il peut prévoir un ordre du jour jusqu'en mars ou avril, mais qu'il lui est impossible de prédire ce qui se passera après cette date.

Ottawa a aussi annoncé un vaste programme de construction d'immeubles dans le cadre des travaux d'hiver. Le ministre fédéral des travaux publics, M. Fulton, a précisé que des contrats seront attribués pour la construction de 52 bureaux de poste. Le coût moyen de chacun s'élèverait à 25 mille dollars.

Noms bilingues

Ottawa. — Trois compagnies se sont vues autorisées par le Parlement, sans débat, à traduire officiellement leur nom en français et d'ajouter cette traduction à leur raison sociale. Il s'agit de Sovereign Life Assurance Company, qui deviendra également La Souveraine, Compagnie d'assurance-vie du Canada; North American General Insurance Compagny, qui pourra être connue sous le nom de la Nord Américaine, compagnie d'assurances générales; et Eastern Trust Company, qui sera connu au Québec sous le nom de Le Trust de l'Est canadien.

Washington. — Les chefs juifs orthodoxes représentant 3,100 synagogues des Etats-Unis et du Canada ont rejeté une résolution qui s'opposait à l'assistance financière du gouvernement fédéral aux écoles privées confessionnelles. Cette décision a causé une certaine surprise et pourrait bien marquer un changement d'attitude important de la part des chefs juifs sur cette question très discutée. Le sujet reviendra sur le tapis, alors que d'autres résolutions relatives à l'aide fédérale seront soumises à la discussion. Le vote qui a suivi deux heures d'un débat animé, fut de 47 contre 30.



La princesse Wilhelmine, décédée à l'âge de 82 ans, à son palais d'Apeldoorn, en Hollande. La princesse a régné sur la Hollande durant cinquante années, ujsqu'au moment où en 1948, elle résigna son trône en faveur de sa fille.

Recommandations du rapport Glassco

Ottawa. — Voici la liste des recommandations contenues dans le deuxième volume du rapport Glassco:

—Le ministère des Travaux publics deviendrait un organisme central chargé de la gestion du domaine fédéral, des édifices et de la construction d'immeubles gouvernementaux.

—Le ministère de la Production de défense serait transformé en un nouveau ministère des achats et approvisionnements.

—La prise en considération des services offerts par les fournisseurs privés doit prendre le pas sur tout projet d'expansion ou de remplacement des services de production du gouvernement.

—De même, les services d'entretien du gouvernement seront moins requis: mais les entrepreneurs privés le seront davantage .

—Révision des projets de Radio-Canada dans le domaine cinématographique. Mais aucune réduction des commandes passées à l'industrie cinématographique privée.

—Transfert des services de réfection des routes dans les Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement à l'entreprise privée.

—Centralisation des opérations de surveillance des eaux territoriales, les patrouilles côtières prenant la relève de la Gendarmerie royale et des patrouilles mises sur pied par le ministère des Pêcheries.

—Les grands paquebots devraient progressivement relever de l'autorité du ministère des Transports.

—Fusion des services d'entretien et des entrepôts de la Gendarmerie royale et du ministère des Transports, à Ottawa.

—Coordination des systèmes de télécommunications.

—La satisfaction des besoins du Grand Nord au point de vue des télécommunications réclame une étude spéciale.

—Remplacement du poste d'Imprimeur de la Reine par celui d'Editeur de la Reine. Les services d'impression gouvernementale devraient être soustraits de sa juridiction.

—Recourir davantage aux services de l'entreprise privée pour l'impression des documents officiels.

—Une politique vigoureuse devrait être mise en oeuvre pour l'administration et la déposition des terres vacantes de la Couronne.

—Les règlements concernant les frais de voyages et comptes de dépenses devraient être simplifiés.

—Création à Ottawa, et peut-être dans d'autres grands centres, de services interministériels de livraison.

—Les ministères du Revenu et de la Santé ne devraient plus avoir juridiction sur les services maritimes.

La semaine Au Canada

Ottawa. — Le ministre fédéral de la Santé, M. Monteith, a demandé aux Canadiens de ne pas s'alarmer des rapports voulant que la Préludine continue à la naissance de bébés difformes. M. Monteith a souligné que la Préludine est en vente au Canada depuis six ans, et qu'on n'a reçu aucun rapport défavorable à son endroit. Cinq pays d'Europe ont cependant banni la vente de ce médicament.

* * *

Ottawa. — Le gouverneur, général du Canada a adressé un message de sympathies à la reine Julienne, des Pays-Bas, à l'occasion du décès de sa mère, la princesse Wilhelmine. Dans son message, la général Vanier rappelle qu'il avait représenté notre pays, en 1943, auprès du gouvernement néerlandais en exil à Londres. La reine-mère Wilhelmine est décédée au cours de la nuit. Agée de 82 ans, elle avait régné pendant 50 ans avant de renoncer au trône en faveur de sa fille, la reine Juliana.

* * *

Ottawa. — Le Bureau du Tourisme canadien sera dorénavant placé sous la juridiction du ministère du Commerce. Le Bureau touristique qui dépense actuellement plus de trois millions de dollars annuellement était dirigé par le ministère des affaires du grand nord et des ressources naturelles. Ce transfert a été suggéré par la commission royale d'enquête Glassco sur les structures gouvernementales.

* * *

Moscou. — L'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Arnold Smith, a été longuement reçu par le premier ministre de l'URSS, M. Khrouchtchev. Selon l'agence de nouvelle Tass l'entretien a été très cordial et a porté sur les relations canado-soviétiques et la situation internationale. M. Smith est attendu à Ottawa pour consultations et courtes vacances.

* * *

Saskatoon. — La Saskatchewan réalisera un bénéfice de 2 millions de dollars au cours de l'exercice fiscal de 1962-63, au lieu de 2 millions et demi de déficit prévu par les fonctionnaires du fisc. L'excédent budgétaire est dû à des rentrées d'impôt qui se sont avérées supérieures à celles calculées par le ministère des finances.

Clémence de Franco?

Madrid. — Le Dr Jorge Pujol, dirigeant des Jeunesses catholiques catalanes, arrêté le 19 mai 1960, à Barcelone, et condamné à sept ans de prison, aurait été mis en résidence surveillée dans la province de Gérone. Il était incarcéré à la prison de Saragosse. Il avait été appréhendé après une manifestation. Alors que le général Franco se trouvait à Barcelone, des étudiants s'étaient attroupés au Palais de la Musique à l'issue d'un concert auquel avaient assisté plusieurs ministres. Ils avaient chanté l'hymne catalan "El cant de senyera" interdit depuis la fin de la Guerre civile et distribué des tracts hostiles au régime. Le Dr Pujol avait reconnu être l'auteur du tract "Nous vous présentons le général Franco".

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

8 décembre

Dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, Bingo de dindes annuel, organisé par le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, au profit de leur arbre de Noël.

10 décembre

Soirée musicale et parties de cartes pour les Dames et Demoiselles, organisée par un comité de dames du Cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A. — Cette Soirée aura lieu à 8h.30 p.m., en la salle Saint-Joachim.

16 décembre

BINGO aux dindes, au gymnase du Collège Saint-Jean, à 8h. p.m., organisé par le Club des Hommes de la paroisse Saint-Thomas. (20 parties pour $1.00).

La rencontre Macmillan-de Gaulle à la mi-décembre

Londres. — Le gouvernement britannique a annoncé que le premier ministre Macmillan rencontrera le président de Gaulle les 15 et 16 décembre à Paris. Cette rencontre précédera de quelques jours un voyage que l'homme d'Etat britannique doit effectuer aux Etats-Unis où il aura avec le président Kennedy d'importants entretiens sur les leçons à tirer de la crise subaine.

Le sommet franco-anglais aura lieu au lendemain d'une rencontre ministérielle de l'OTAN, du 13 au 15 décembre.

Souscription nationale

Halifax. — La plus vieille université catholique de langue française en Amérique du nord vient de lancer, pour la première fois dans son histoire, une campagne de souscription à l'échelle nationale.

L'Université Saint Mary's a besoin d'un million et demi de dollars pour se monter une bibliothèque, construire un édifice de biochimie et un centre d'étudiants. Cette université, sous la coupe des jésuites, compte d'ailleurs le tiers de ses étudiants qui ne sont pas catholiques.

L'homme menacé par ses inventions

Perth, Australie. — Le prince Philip a exprimé l'avis que l'homme doit reprendre le contrôle de ses inventions avant d'être détruit par elles. Le prince, qui parlait devant les membres d'une chambre de commerce cadette, a déclaré: "Nous pouvons maintenant nous détruire de multiples façons. Nous pouvons envoyer un homme autour de la terre, mais nous ne pouvons empêcher les hommes de devenir des criminels. Nous pouvons faire pousser n'importe quoi n'importe où, mais la moitié du monde souffre de la faim... Pouvons-nous reprendre le contrôle avant d'être emportés par nos propres inventions?"

—La pauvreté a ses faiblesses, elle enseigne à l'homme le mal par le besoin.

Euripide